

Réseau Genre et Développement



Colloque Genre et Développement

« Place et rôle de l'approche Genre dans la résolution des crises humanitaires : problématique des populations déplacées du Burkina Faso ».



Actes du premier colloque Genre et Développement

Sommaire

Sommaire	2
Contributeurs -rices	3
Sigles et abréviations	5
Le Réseau Genre et Développement	7
Genre et assistance humanitaire : problématique de la prise en charge des personnes déplacées internes (PDI) au BURKINA FASO.....	10
Partage d'expérience : appui aux processus de paix, réconciliation, et la sécurité au Mali	15
La contribution du ministère de l'Agriculture et des aménagements hydro-agricoles (MAAH) à la résolution des crises humanitaires au Burkina Faso : quel plan de réponse pour répondre aux besoins spécifiques des hommes, des femmes et des jeunes?	19
Du cœur d'un foyer classique villageois burkinabè à une situation de femmes particulièrement vulnérables, exposées aux « précarités » des camps de réfugiés internes.	28
Économie sociale et solidaire et genre	40
Les femmes, autres acteurs du développement Guinée-Conakry	69
Microfinance et genre.....	72
La filière Genre, Population et Développement à IPD-AOS, chronique d'une filière en devenir	77

Contributeurs -rices

- Abdoulaye DONZO,
- Adiza LAMIEN/OUANDO
- Clémentine OUOBA/OUEDRAOGO,
- Honorine SANGARE/ILLA Drs Daouda SORY,
- Jocelyne Karimatou BOUSSARI / VOKOUMA,
- Raïssa LENGANI
- Saturnin Wêndinpui, SANKARA

Comité scientifique

Nom prénom	Organisation
Pr Alain SISSAO	INS
Pr Madelaine KONKOBO	Université Joseph Ki Zerbo
Mme Clémentine OUOBA	IPD-AOS
Liliana SOLER	Graduate Institute
Dr Basile GROSS	Graduate Institute
Dr Sylvestre OUEDRAOGO	IPD-AOS
Drs Boama Brigitte THIOMBIANO	IPD-AOS
Dr Olivier ZEMBA	Université Norbert Zongo, Koudougou

Images page de couverture vient de l'Internet : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-plus-de-200-mille-personnes-d%C3%A9plac%C3%A9es-internes-au-premier-trimestre-2021/2304626> et

<https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/burkina-faso>

Directeur de publication : Dr Sylvestre OUEDRAOGO

IPD-AOS, aout 2021, Ouagadougou, Burkina Faso

Liste des tableaux

Tableau n°1.	Cadre technique de coordination.....	13
Tableau n°2.	Répartition des étudiants par Nationalité(2017).....	82
Tableau n°3.	Evolution du nombre d'étudiants es de 2012 à 2017.....	83
Tableau n°4.	Résultats de la production céréalière des trois (03) dernières années	21
Tableau n°5.	Situation des réalisations de l'action « appui à la production pluviale des zones	23
Tableau n°6.	Prévisions et réalisations de la prise en charge de la malnutrition	23
Tableau n°7.	Prévisions et réalisations de la prévention de la malnutrition chez les FEFA.....	24
Tableau n°8.	Prévisions et réalisations de la création de jardins nutritifs.....	24
Tableau n°9.	Coût du plan de soutien à la production sèche pour les PDI	25

Liste des graphiques

Figure N°1.	Evolution de l'effectif des PDI.....	10
Figure N°2.	Les étudiants suivant le sexe en 20°17	81
Figure N°3.	Les étudiants par nationalité (2017)	82
Figure N°1.	Répartition par option de cours en 2017.....	83
Figure N°2.	Evolution des effectifs :.....	83
Figure N°3.	Evolution des effectifs.....	84
Figure N°4.	Répartition des coopératives classiques suivant les secteurs d'activité	50
Figure N°5.	Répartition régionale des coopératives (%)......	51
Figure N°6.	Répartition des groupements selon le genre	56
Figure N°7.	Typologie des groupements professionnels.....	57
Figure N°8.	Répartition des groupements selon les régions.....	58

Sigles et abréviations

ACRA	Association de Coopération Rurale en Afrique et en Amérique latine
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
APIDEC	Association Professionnelle des Institutions d'Épargne et de Crédit
ASIMIF	Association des Intervenants en Microfinance
ATAD	Alliance Technique d'Assistance au Développement
BCEAO	Banques Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BTEC	Banques Traditionnelles d'Épargne et de Crédit
BUCO	Bureau de la coopération Suisse au Burkina Faso
CAS	Certificat of Advance Studies
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CESAO	Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest
CICR	Comité Internationale de la Croix Rouge
CIDR	Compagnie Internationale de Développement Rural
COOPEC	Coopératives d'épargne et de Crédit
CRBF	Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation
CVECA	Caisses Villageoises, d'Épargne et de Crédit Autogéré
CVJR	Commission Vérité, Justice et Réconciliation
DACF	Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité
DAS	Diploma of Advance Studies
DIRC	Direction des Institutions Rurales et du Crédit
DRC	Danish Refugee Council
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FAO	Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FEFA	Femme Enceinte ou Femme Allaitante
GCI	Genre et changement Institutionnel
GERED	Gestion des relations hommes femmes dans le développement
GESCO	Genre et Gestion des Services de Santé communautaires
GPD	Genre, Population et Développement
GV	Groupement Villageois
IHEID	Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement (graduate institute of international and development studies)
IMF	Institution de Micro Finance
INSS	Institut des Sciences des Sociétés
IPD-AOS	Institut Panafricain pour le Développement région Afrique de l'Ouest - Sahel
IRTA	Institut Royale des Tropiques d'Amsterdam
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles
MAM :	malnutrition aiguë Modérée
MAS	Master of Advanced Studies
MAS :	Malnutrition aiguë sévère
MSF	Médecin Sans Frontière
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non Gouvernementales
ORD	Organismes de Développement Régional
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial

PDI	Personnes Déplacées Internes
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNSAN	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRAT	Planification Régionale et Aménagement du Territoire
PRSPV	Plan de riposte et de soutien aux personnes vulnérables
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCPB	Réseau des Caisses Populaires du Burkina
REPSFECO	Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO
SCI	Save the Children International
SDID	Société de Développement International Desjardins
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de sécurité Alimentaire
SFD	Système financier Décentralisé
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SONAGESS	Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité alimentaire
SP/CONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence
SP/CVEL	Secrétariat Permanent en charge de la gestion des Crises et Vulnérabilités en Élevage
SP/PAM	Secrétariat permanent du Programme Alimentaire Mondial
Tdh	Terre des hommes Lausanne
TDHI	Fondation Terre des Hommes Italie
UAVEC	Union des Associations Voltaïques d'Épargne et de Crédit
UCECB	Union des Caisses d'Épargne et de Crédit du Burkina
UCECB	Union des Coopératives d'Épargne et Crédit du Burkina
UCOBAM	Union des Coopératives Agricoles et Maraichères du Burkina
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UFR/SEG	Unité de Formation et Recherche en Sciences Economiques et de Gestion
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA (FNUAP)	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VBG	Violences Basées sur le Genre
WASH	Water Sanitation and Hygien (Eau, assainissement et hygiène)

Le Réseau Genre et Développement

L'Institut Panafricain pour le Développement région Afrique de l'Ouest - Sahel (IPD/AOS), est une émanation de l'Association Internationale Institut Panafricain pour le Développement (IPD). L'IPD/AOS dont le siège régional est à Ouagadougou depuis le 5 août 1977, couvre 10 pays (Bénin ; Burkina Faso ; Cap Vert ; Côte d'Ivoire ; Guinée Bissau ; Guinée Conakry ; Mali ; Niger ; Sénégal et Togo)

Il œuvre à la promotion d'un développement durable des populations rurales, et urbaines. Il s'est spécialisé dans la formation des cadres supérieurs à travers cinq filières qui sont :

- Agriculture et Innovations Technologiques (AIT)
- Genre Population et Développement (GPD)
- Management des Projets et Microréalisations (MPMR)
- Planification Régionale et Aménagement du Territoire (PRAT)
- Télédétection et Système d'Information Géographique (TSIG)

L'IPD-AOS a en charge actuellement le projet d'appui aux entreprises d'économie sociale et solidaire au Burkina et au Cameroun avec le soutien de la Fédération Généroise de Coopération (FGC).

Les missions de l'IPD/AOS consistent à valoriser les actions de formation en :

- Garantissant un niveau élevé de satisfaction des personnes et des organisations bénéficiaires des formations
- Développant chez les bénéficiaires des formations une culture d'initiatives ;
- Faisant des personnes formées des managers modèles qui vulgarisent la formation reçue.

Dans le domaine spécifique du genre, en plus des formations de type LMD dispensées dans l'Institut depuis une dizaine d'années, (présentielle, cours du soir et à distance) l'Institut a un partenariat avec le Pôle genre et développement de l'Institut de hautes études internationales et du développement (*IHEID, Genève*) qui propose une *formation* en genre et développement dans le domaine de la formation CAS (Certificate of Advances Studies), DAS (Diplomas of Advances Studies) et MAS (Master of Advances Studies).

Des cérémonies de remise de diplômes à deux promotions CAS se sont tenues respectivement en novembre 2016 et en juin 2018 et juin 2021 au sein de l'Institut.

L'IPD-AOS a également coordonné bon nombre de projets dans le domaine du genre ces 20 dernières années :

Depuis 1990, l'IPD-AOS pionnière dans la contextualisation de l'approche genre et développement, a pu réaliser plusieurs sessions de formation relatives à la promotion de la femme et au genre et développement dans le cadre de ses programmes annuels de renforcement des capacités des ressources humaines. Ce travail se fait sous deux angles : soit sous forme d'unités de formation pour le renforcement des capacités des agents de développement accueillis à l'interne et sous forme d'appui/consultation à l'externe pour les partenaires qui sollicitent l'expertise de IPD-AOS.

Depuis l'apparition des concepts et approche genre et développement, l'IPD/AOS a amélioré le contenu de ses programmes de formation axée sur les femmes. Ainsi certaines unités de formation ciblant spécifiquement les femmes, ont été reformulées pour tenir compte du genre: à la place de Gestion des relations hommes femmes dans le développement (GERED) il est question de Formation en genre et développement ; femmes et gestion des ressources naturelles (FGRN) devient Genre et Gestion des ressources naturelles (GGRN) ; de nouvelles unités de formation ont vu le jour comme Genre et Gestion des Services de Santé communautaires (GESCO), Formation de formateurs en Genre et Développement (FFGD) dans un premier temps en collaboration avec le KIT d'Amsterdam, et puis IPD/AOS seul ; Genre et changement Institutionnel (AGCI) en collaboration avec une ONG du nord qui est l'Institut Royale des Tropiques d' Amsterdam,. En outre il est introduit dans le cycle longue durée Planification Régionale et Aménagement du Territoire (PRAT) des heures pour introduire l'approche genre et développement dans le programme des stagiaires et faire aborder les outils genre dans la méthodologie de recherche en sciences sociales. En outre des stagiaires bâtissent leur mémoire de fin de stage sur l'approche genre et développement pour la promotion de la femme.

En ce qui concerne le renforcement des capacités à l'externe, le régime est différent. Ce sont des partenaires qui font appel à l'expertise de l'IPD/AOS pour rejoindre leurs agents chez eux afin de les former. Un appui/consultation est alors réalisé pour l'agence d'exécution. Un programme de formation à la carte est alors élaboré selon la compréhension des Termes de référence et exécuté. C'est ainsi que IPD/AOS a été prestataires de services pour plusieurs services publics de l'état (Ministères sectoriels tels l'Agriculture, l'Institut d'Economie Rurale, la Promotion de la femme, la Santé, l'Education nationale ...) ONG/Associations nationales et internationales (Diakonia, famille OXFAM ...), partenaires des agences du système des Nations

Unies et les coopérations au développement qui financent des projets de développement communautaire qui prévoient formation genre (partenaires de l'Ambassade du Canada, UNFPA, UNICEF.), Projet BIT. Dans le cadre du partenariat Commission Economique pour l'Afrique : Centre Africain pour le Genre et la Développement (CEA/CAGED), une série de préparation et de réalisation de plusieurs sessions de formation de formateurs/trices et cadres au suivi et évaluation de la prise en compte de la dimension genre dans plans d'action de Dakar et Beijing.

Dans le cadre du projet d'appui aux entreprises d'économie sociale coordonné par l'IPD-AOS, une attention particulière est accordée aux femmes. Environ la moitié des bénéficiaires sont des organisations féminines. Actuellement, deux organisations de femmes exploitent un périmètre maraîcher biologique à l'IPD-AOS

Collaboration avec le pôle Genre et développement de l'IHEID de la Graduate Institute de Genève

L'IPD-AOS avec son département Genre, Population et Développement collabore avec le pôle GED de l'IHEID dans les domaines suivants :

- Renforcement institutionnel en genre et développement de l'IPD –AOS (prise en charge d'une chargée d'enseignement, appui à la bibliothèque en livres, appui en équipements techniques et en connectivité)
- Appui à la formation en Genre et développement (soutien aux enseignant es en genre et développement, organisations de colloques et d'événements genre et développement, formations CAS , DAS et MAS et soutien à la filière GPD de l'IPD-AOS, création de passerelles entre les études CAS DAS et MAS et la filière genre et développement de l'Institut, recherches de collaboration avec d'autres instituts pour la mise en place d'un master interuniversitaire en genre et développement).
- Veille informationnelle sur le genre et développement au Burkina et en Afrique de l'Ouest à travers les cellules genre et le site web de l'institut ipd-aos.org/reGED/

A ce niveau, on peut mentionner des activités de type formation des enseignants et professeurs en GED

Il ya également la collaboration dans le domaine de la recherche en GED et le soutien aux meilleurs travaux en GED des étudiant-es.

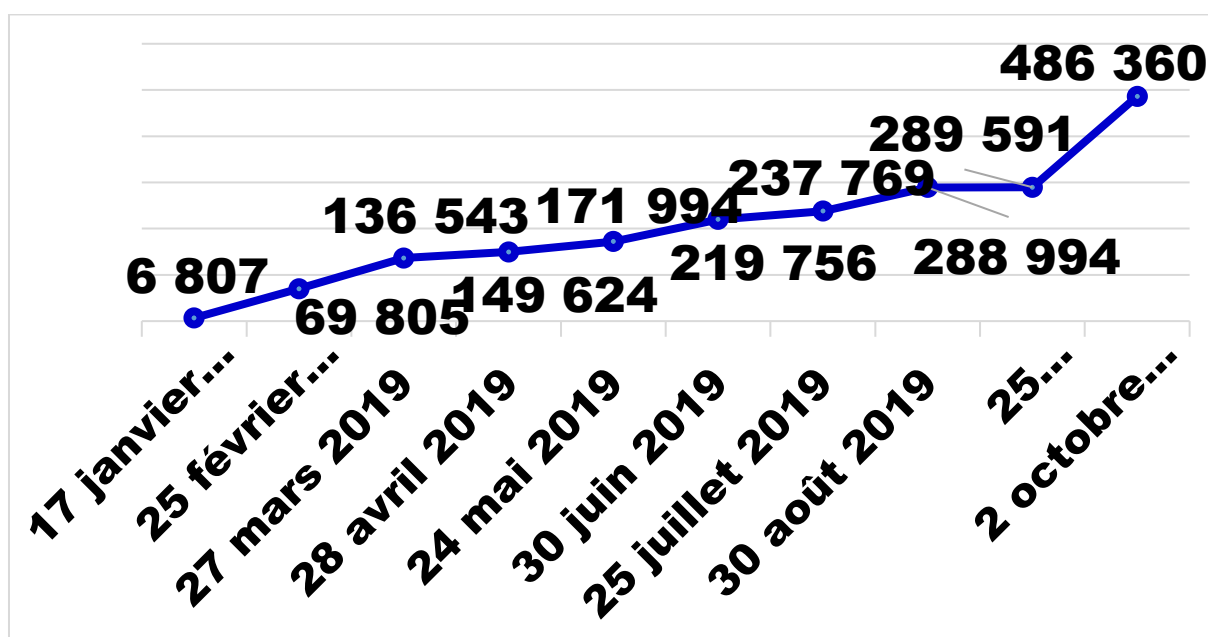
Genre et assistance humanitaire : problématique de la prise en charge des personnes déplacées internes (PDI) au BURKINA FASO

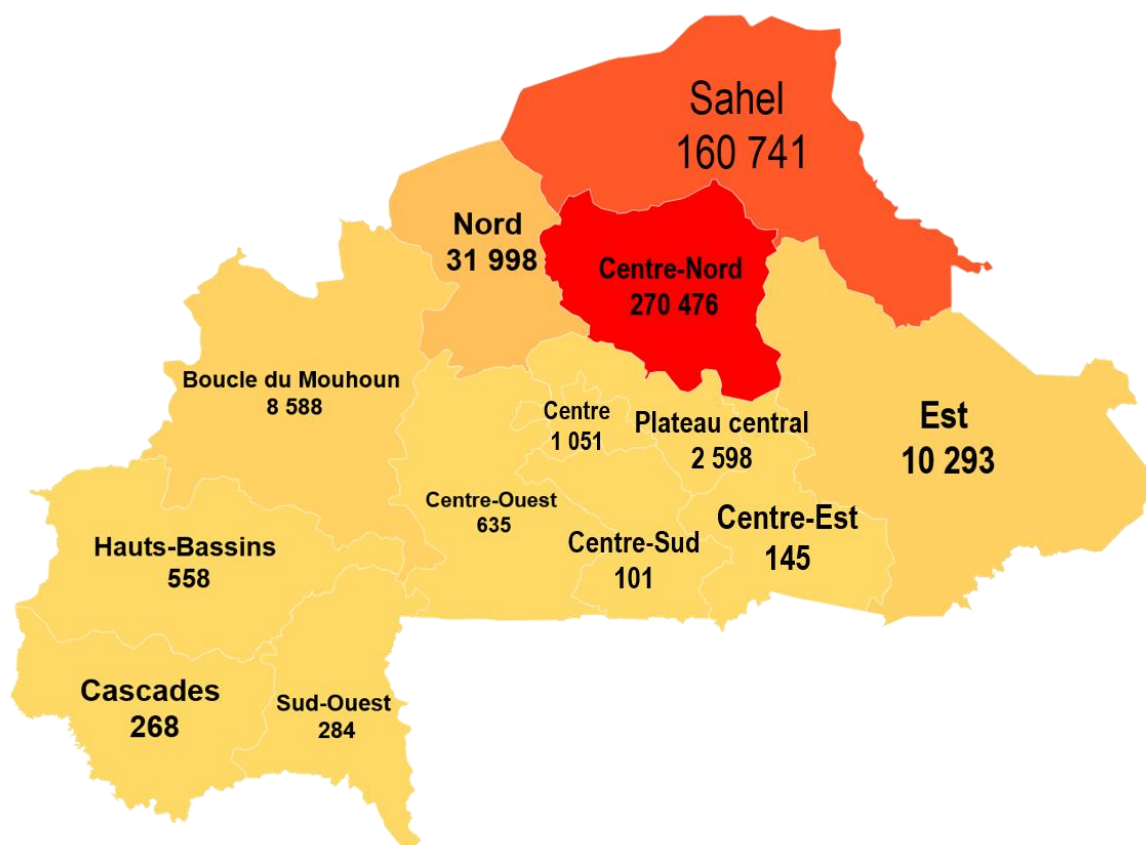
SANKARA Saturnin Wèndinpui,

Chef du Département Prévention des Catastrophes au SP/CONASUR

Les PDI sont des « personnes ou groupes de personnes ayant été forcées ou obligées de fuir ou de quitter leurs habitations ou lieux habituels de résidence, en particulier après, ou afin d'éviter les effets des conflits armés, des situations de violence généralisée, des violations des droits de l'homme et/ou des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, et qui n'ont pas traversé une frontière d'État internationalement reconnue. » (Convention de l'union africaine sur la Protection et l'assistance aux personnes Déplacées en Afrique (Convention de Kampala))

Figure N°1. Evolution de l'effectif des PDI





Contexte humanitaire

- 15,55% d’hommes ;
- 35,72% de femmes ;
- 48,73% d’enfants soit 12,92% de moins de 5 ans et 35,81% de 5 ans à 17 ans

Les régions les plus touchées

- Centre-Nord : 270.476 PDI soit 55,61%
- Sahel : 160.741 PDI soit 33,05%
- Nord : 31.998 PDI soit 6,58%
- Est : 10.293 PDI soit 2,12%
- Boucle du Mouhoun : 8.577 PDI soit 1,77%
- 85% des personnes déplacées internes sont des femmes et des enfants
- 90% des personnes déplacées internes vivent dans des familles d’accueil
- 86,81% des PDI n’ont pas de documents d’état civil
- 0,12% des femmes déclarent avoir subi des violences sexuelles ou basées sur le genre

Quelques indicateurs prenant en compte le genre

- Enfant en danger
- Enfant non accompagné ou séparé
- Personne avec handicap
- Personne âgée à risque
- Besoin particulier de protection (physique et juridique)
- Femme en danger
- Femme enceinte
- Femme allaitante
- Condition médicale importante
- Parent seul
- Violence Sexuelle ou Basée sur le genre
- Tortures

Dispositif national de prévention et gestion des catastrophes et crises humanitaires

Cadre de coordination de la réponse humanitaire

Cadre opérationnel

- Coordination – Leadership du Gouvernement
- Formulation de la réponse-Plan d'urgence
- Mobilisation de ressources
- Mise en œuvre de la réponse

Secteurs d'interventions

- Education
- Santé et Nutrition
- Sécurité Alimentaire
- WASH
- Protection/VBG
- Abris/matériel de survie et logistiques
- Moyens de subsistance /Relèvement
- Enregistrement et gestion des données
- Coordination

Tableau n°1. Cadre technique de coordination

Secteurs concernés	Point focal Gouvernement	Point focal Agence UN	Point focal ONG	Membres	Observateurs
Education	CONASUR	UNICEF	Plan international	SOS SAHEL, ACRA, Plan international, DRC, Humanité & Inclusion, OXFAM, Terre des hommes Lausanne (Tdh), Save the Children International (SCI) UNHCR, UNICEF, PAM, DAMSSE	CRBF CICR
Santé et Nutrition	CONASUR	UNFPA / OMS / UNICEF /	Consortium CR/MDM	Solidarité Internationale (SI), ATAD, ALIMA-KEOOGO, Consortium CR/MDM, SOS SAHEL, Plan international, Humanité & Inclusion, OXFAM, UNHCR, UNICEF, PAM, UNFPA, Save the Children International (SCI), MSF, Terre des hommes Lausanne (Tdh), DLM/DN	CRBF CICR
Sécurité Alimentaire	CONASUR	PAM / FAO	DRC	SI, ATAD, Consortium CR/MDM, SOS SAHEL, Plan international, ACRA, DRC, Humanité & Inclusion, UNHCR, OXFAM, VSF-B, Fondation Terre des Hommes Italie(TDHI), PAM, FAO, SE/CNSA, Terre des hommes Lausanne (Tdh)	CRBF CICR
WASH	CONASUR	UNICEF	OXFAM	SI, ATAD, SOS SAHEL, Plan international, ACRA, DRC, OXFAM, UNHCR, UNICEF, DGRE	CRBF CICR
Protection/VBG	CONASUR	UNHCR	DRC	Plan international, ACRA, DRC, Humanité & Inclusion, OXFAM, UNHCR, UNICEF, PAM, UNFPA, OIM, SCI, Terre des hommes Lausanne (Tdh), DGPC	CRBF CICR
Abris/NFI et Logistiques	CONASUR	UNHCR/PAM	OXFAM	SI, Consortium CR/MDM, Plan international, Humanité & Inclusion, OXFAM, Save the Children International (SCI), UNHCR, UNHABITAT, PAM, CONASUR	CRBF CICR
Moyens de subsistance /Relèvement	CONASUR	PNUD	DRC	SI, ATAD, SOS SAHEL, PNUD, Plan international, ACRA, UNHCR, Humanité & Inclusion, CONASUR, PAM, FAO, SCI, OXFAM	CRBF CICR
Enregistrement et gestion des données	CONASUR	OIM, UNHCR	DRC	OCHA, Plan international, OIM, UNHCR, Humanité & Inclusion, CONASUR/CORESUR, PAM	CRBF CICR
Coordination	CONASUR	OCHA	Humanité & Inclusion	OCHA, Plan international, Humanité & Inclusion, CONASUR, UNICEF, PAM	CRBF CICR

Difficultés Défis et Perspectives

- Accroissement du nombre de PDI (besoins, trajectoire, installation, etc.)
- Coordination : des interventions isolées de certaines organisations humanitaires sans concertation ni information préalable ne permettant pas la synergie ni la capitalisation.
- Mobilisation des ressources pour répondre aux urgences humanitaires et aux actions de relèvement
- Accès humanitaire : plusieurs localités accueillant des PDI sont inaccessibles à cause non seulement de l'insécurité mais aussi du mauvais état des routes

En dépit des efforts fournis par le Gouvernement et les organisations humanitaires, la situation humanitaire du pays continue de s'aggraver dans certaines régions dont le Centre-Nord, le Nord et le Sahel.

Les défis à relever sont entre autres :

- le renforcement de la cohésion sociale et la lutte contre toute forme de stigmatisation ;
- la sécurisation des différentes localités pour réduire, voire mettre fin aux déplacements des populations.
- Le respect des principes et normes humanitaires ;
- le financement : les ressources financières restent insuffisantes par rapport aux besoins ;
- la coordination : elle est l'élément central pour une intervention efficace et efficiente.

Perspectives

- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'urgence révisé
- Plaidoyer national et international
- Appui à la reconstitution des moyens d'existence et au relèvement

Partage d'expérience : appui aux processus de paix, réconciliation, et la sécurité au Mali

Adiza LAMIEN/OUANDO
Présidente Fondatrice Groupe de Réflexion et d'Action
NEGABONON «Thinking Africa, doing with Africa»

Depuis le coup d'Etat de Janvier 2012 le Mali a traversé une crise multi dimensionnelle: politique; institutionnelle, sécuritaire et sociale. La crise institutionnelle a connu une résolution partielle avec l'élection présidentielle et les élections législatives de 2013. Cependant la cohésion des composantes de la société malienne a été mise à mal par le coup d'Etat, la rébellion armée ; l'occupation d'une partie importante du territoire par des djihadistes et les conflits intercommunautaires. Une crise de confiance entre communautés et entre les populations et la classe politique

Cadre institutionnel

Depuis 1996, accompagne le Mali pour améliorer la gouvernance. Depuis 2012, la Sécurité, la paix et la réconciliation ont été des domaines pris en compte en plus une assistance habituelle au système électoral, aux processus législatifs, au dialogue interpartis et à la participation politiques des femmes.

La gestion de la Sécurité, des processus de paix et réconciliation faisant partie de la gouvernance, le NDI a développé des partenariats avec certaines organisations au niveau national et international soit pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes spécifiques

Spécificité de l'approche du NDI

Une approche multi-acteurs

Programmes spécifiques :

Promouvoir le rôle des femmes dans les processus de réconciliation au niveau national et local

Contribuer à construire des systèmes politiques transparents qui rendent de compte et sont inclusifs

- Appui à la Commission vérité Justice et Réconciliation afin que dans son fonctionnement et ses activités les intérêts des femmes et des filles soient pris en compte
- Appui à l'Assemblée Nationale afin que les lois adoptées prennent en compte les points de vue et les intérêts des femmes et des filles

Renforcer les capacités de résolution par elles-mêmes des populations locales des conflits qui les affectent

- Mise en place d'un dispositif de plaidoyer et de suivi-évaluation au niveau du Réseau paix et sécurité de l'espace CEDEAO
- Un mécanisme de représentation des communautés cibles du Projet dans les foras nationaux est mise en place

Programme « Sahel (Réforme du Secteur de la Sécurité au Sahel) »

Sensibilisation de la Commission défense de l'Assemblée Nationale sur la nécessité de réforme du secteur de la sécurité pour une Implication des populations à travers les organisations de la société

Accent sur l'importance de l'implication des organisations de la société civile de femmes praticiennes de la paix et de la sécurité pour en faire des alliés des forces de défense et de sécurité

Appui à la Commission Vérité, Justice et Réconciliation

- Appui pour la prise en compte du genre dans la constitution des différentes commissions

- Appui pour la prise en compte du genre dans le management
- Formation des élu-es
- Formation du personnel administratif

Facteurs de succès

Une approche basée sur le développement du capital humain

- Contributions aux conférences par la présentation de communication
- Communication sur le leadership féminin à l’occasion de la journée le dialogue intergénérationnel
- Formation des jeunes filles et garçons membres des OSC et des partis politiques intégrant l’aspect paix et sécurité
- Formation et accompagnement des membres des bureaux du Cadre de Concertation des Femmes des Partis politiques
- Contribution aux ateliers DCAF sur la prise en compte du genre dans le secteur de la sécurité

Une approche basée sur le développement du capital humain

- Contributions aux conférences par la présentation de communication
- Communication sur le leadership féminin à l’occasion de la journée le dialogue intergénérationnel
- Formation des jeunes filles et garçons membres des OSC et des partis politiques intégrant l’aspect paix et sécurité
- Formation et accompagnement des membres des bureaux du Cadre de Concertation des Femmes des Partis politiques
- Contribution aux ateliers DCAF sur la prise en compte du genre dans le secteur de la sécurité

Une approche basée sur le développement du capital humain : Atelier international type laboratoire comprenant

- Des échanges d’expériences sur les bonnes pratiques des Commissions Vérité, Justice et Réconciliation du Togo, de la RDC, et de la CDEAO
- Une formation sur les techniques d’animation et de communication avec des jeux des rôles

- Des communications sur « Les mécanismes institutionnels prévention, de gestion et de résolution des conflits médiation et dialogue »
- Plusieurs communications sur les mécanismes traditionnels de gestion et de règlement des conflits dans toutes les Régions du Mali, les types de conflits et le rôle important des associations de femmes ainsi que la variété d'outils utilisés

Point sur les initiatives du Ministère de la Réconciliation Nationale

Une approche ancrée dans la société et les valeurs du milieu

- La contribution à la création d'un vivier de femmes leaders dans toutes les régions s'est faite en s'alignant sur les critères de leadership des communautés
- Élaboration de critères par les communautés
- Élections des femmes leaders avec toutes les composantes des communautés des collectivités territoriales

Une approche basée sur la négociation, le développement de bonnes relations et la prise en compte de la diversité des niveaux d'instruction des parties prenantes

- Utilisation des langues nationales
- Co-animation des sessions de formations en français et en langues nationales
- Remise d'aides- mémoires aux participants et participantes
- Communication continue avec les personnes formées après les formations
- Valorisation de l'expertise nationale et sous-régionales .

Contraintes et difficultés rencontrées

- Les conflits de leadership entre les leaders des associations membres du REPSFECO
- Le style de facilitation donnant équitablement la parole aux personnes francophones et aux personnes non scolarisées
- Les résistances de certaines institutions pour impliquer les femmes dans des domaines comme la paix, la réconciliation et la sécurité

La contribution du ministère de l’Agriculture et des aménagements hydro-agricoles (MAAH) à la résolution des crises humanitaires au Burkina Faso : quel plan de réponse pour répondre aux besoins spécifiques des hommes, des femmes et des jeunes?

Raïssa LENGANI, Cellule Genre MAAH

Le MAAH a pour mission essentielle d’élaborer et de mettre en œuvre les politiques agricoles et de sécurité alimentaire en lien avec la vision du gouvernement. Un nouvel organigramme adopté le 13 novembre 2019 avec de nouvelles orientations.

Le MAAH sensible genre : création d'une cellule genre, organe du dispositif institutionnel de mise en œuvre de la PNG, adoptée en 2009.

La cellule genre a pour mission de veiller à la prise en compte du genre dans les politiques, plans, projets et programmes exécutés au MAAH.

Contexte/justification/Objectifs

Persistance de l’insécurité alimentaire : élaboration et mise en œuvre d’un Plan de riposte et de soutien aux personnes vulnérables (PRSPV) depuis 2012.

Le PRSPV a été élaboré suite à une analyse de la vulnérabilité alimentaire du pays à partir des résultats prévisionnels de la campagne agropastorale de chaque année.

Le PRSPV s’inscrit dans l’axe 3 du PNDES « dynamiser les secteurs porteurs pour l’économie et les emplois » et dans l’axe 4 du PNSAN « renforcement de la capacité de prévention et de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles ».

Objectif global

Le plan de riposte vise à contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables à travers la mise en œuvre des actions appropriées et harmonisées d'assistance alimentaire et de protection de leurs moyens d'existence.

Les objectifs spécifiques sont :

- Faciliter l'accès des populations cibles aux aliments nécessaires et suffisants ;
- Renforcer la prévention et la prise en charge des enfants malnutris ;
- Protéger les moyens d'existence des populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le PRSPV accorde une attention particulière aux femmes chefs de ménages, aux mères d'enfants malnutris, aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants malnutris.

Population cible

- Populations pauvres victimes des catastrophes au cours de la campagne agricole 2018-2019 ;
- Populations pauvres vulnérables à l'insécurité alimentaire ;
- Enfants de moins de cinq ans vulnérables à la malnutrition.

Les actions du PRSPV sont mises en œuvre en 03 phases que sont :

- une période de mitigation allant de janvier à juin ;
- une période de soudure, de juillet à septembre ;
- une période de relèvement, d'octobre à décembre.
- Assistance alimentaire
- Vente de céréales à prix social et subventionné ;
- Cash for Work ;
- Cash inconditionnel ;
- Distribution gratuite de vivres.

Protection des moyens d'existence

- Vente d'aliments bétail à prix subventionné ;
- Vente à prix subventionné de semences fourragères ;
- Soutien à la production maraîchère dans les zones vulnérables ;

Appui à la production pluviale dans les zones vulnérables ;

- Distribution de noyaux reproducteurs de petits ruminants et de volailles ;
- Distribution gratuite de semences fourragères ;
- Distribution gratuite des.

Assistance nutritionnelle

Prise en charge de la malnutrition

Prévention selon le programme ANJE ;

- Prévention de la malnutrition chez les FEFA ;
- Création de jardins nutritifs ;
- Approvisionnement en eau potable ;
- Réhabilitation de forages pastoraux.▪

Tableau n°2. Résultats de la production céréalière des trois (03) dernières années Source PRSPV, 2019

Campagne agricole	Production céréalière/ tonne	Variation/ campagne précédente	Moyenne quinquennale	Coût total du Plan
2016/2017	4 189 665	-6,26 %	-6,75 %	28 192 289 694
2017/2018	4 567 066	9,0 %	3,4 %	22 753 457 410
2018/2019	de 5 180 702	de 27,5 %	16,90 %	31 145 210 716

Le SE-CNSA assure le leadership dans la coordination et le pilotage du PRSPV. Dans le cadre de la mise en œuvre du PRSPV, plusieurs structures y ont participé.

Ce sont : SP/PAM, SP/CVEL, DN, SP/CONASUR, SONAGESS et PTF.

Définition des concepts connexes au plan de réponse

Sécurité alimentaire

Selon la définition de la FAO, la sécurité alimentaire est assurée quand tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active

Crise alimentaire :

Le terme de crise alimentaire est utilisé pour deux phénomènes différents qui touchent la santé et l'alimentation : une crise alimentaire est une toxi-infection alimentaire collective très répandue, qui touche plusieurs dizaines de personnes, ou davantage, et qui a un large impact médiatique.

Crise humanitaire

Une crise humanitaire est une situation dans laquelle la vie d'un grand nombre de personnes est menacée, et la mise en œuvre de moyens extraordinaires, dépassant ceux de l'aide humanitaire classique, est nécessaire pour éviter une catastrophe ou au moins en limiter les conséquences.

Population déplacée

Les « personnes déplacées » (aussi appelées personnes réfugiées lorsqu'elles ont quitté leur pays) sont des personnes qui sont obligées de quitter leur lieu d'habitation pour des raisons de violence et de ce fait sont contraintes de se déplacer soit à l'intérieur de leur propre pays soit à l'étranger.

Terrorisme

Emploi systématique de la violence pour atteindre un but politique ; les actes de violence (attentats, destructions, prises d'otages).

Les principales actions réalisées dans le cadre du PRSPV

Phase de mitigation (janvier-juin)

Les principales actions genre sensibles réalisées au cours de cette phase sont consignées dans les tableaux ci-dessous :

Action 1 : appui à la production pluviale des zones vulnérables

Cette action a pour objectif de renforcer les moyens de production des ménages ruraux agricoles exposés à l'insécurité alimentaire en période projetée

Tableau n°3. Situation des réalisations de l'action « appui à la production pluviale des zones

Prévisions					Réalisation du plan				
Nombre de chefs de ménages		Quantité de semences(t)		Coût semences (FCFA)	Nombre de chefs de ménages		Quantité de semences(t)		Coût semences (FCFA)
hommes	femmes	céréales	niébé		hommes	femmes	céréales	niébé	
74098	5218	1111,474	36,525	592262416	74098	5218	1111,474	36,525	592262416

Action 2 : prise en charge de la malnutrition

Cette action a pour but de lutter contre la malnutrition

Tableau n°4. Prévisions et réalisations de la prise en charge de la malnutrition

Prévisions			Réalisation du plan		
Nombre de MAS	Nombre de MAM	Coûts (FCFA)	Nombre de MAS	Nombre de MAM	Montant mobilisé (FCFA)
19837	48 549	1 863 628 560	18 849	47 885	1 710 786 266

MAS : malnutrition aiguë sévère

MAM : **malnutrition** aiguë Modérée

Action 3 : Prévention de la malnutrition chez les FEFA (Action de soudure)

Cette action vise à soutenir leurs besoins alimentaires et à anticiper celle du fœtus ou du nourrisson.

Tableau n°5. Prévisions et réalisations de la prévention de la malnutrition chez les FEFA

Prévision	Coût (FCFA)	Réalisation	Coût (FCFA)
49 446 FEFA	702 578 432.	4 007 FEFA	76 056 793

Action 4 : Création de jardins nutritifs

Cette activité a pour objectif, la création de jardins nutritifs au profit des ménages vulnérables, particulièrement les mères d'enfants de 6 à 23 mois

Tableau n°6. Prévisions et réalisations de la création de jardins nutritifs

Provinces	Nombre de kits	Nombre de bénéficiaires	Montant mobilisé (FCFA)
Bam	3	92	5 400 000
Bazèga	2	70	2 365 708
Boulkiemdé	16	478	26 188 540
Gnagna	60	60	720 000
Gourma	80	80	960 000
Ioba	26	815	9 246 000
Namentenga	10	318	18 000 000
Passoré	171	316	300 139 528
Sanguié	25	769	40 823 956
Sanmatenga	12	360	21 600 000
Yatenga	10	300	30 000 000
Zoncoma	3	90	9 000 000

Total général	418	3 748	464 443 732
---------------	-----	-------	-------------

Plan de soutien à la campagne agricole de la saison sèche 2019/2020

- Plan de soutien : un mécanisme de soutien à la production de la saison sèche ;
- Le lancement de la campagne sèche le 26/11/2019 ;
- Les principales mesures envisagées dans le cadre de ce plan concerneront :
 - l'appui à la production céréalière et maraichère à travers la distribution d'intrants et d'équipements à prix subventionné ;
 - l'amélioration des moyens d'existence des déplacés et de leurs hôtes ;
 - l'appui à la commercialisation des céréales produites.

Appui aux déplacés internes

- Octroyer de parcelle agricole (0,25 ha/ménage) ;
- Sensibiliser les producteurs des différents périmètres afin qu'ils octroient une partie de leur parcelle aux personnes déplacées internes de leur localité ;
- Mettre à la disposition gratuite des intrants, des motopompes et des tubes PVC pour produire du riz, de la pomme de terre ou de l'oignon ;
- Ces appuis se résument, entre autres, à la mise à disposition d'intrants (engrais, semence améliorée), équipement, matériel agricole et une opération de collecte, de stockage et commercialisation des produits agricoles.

Tableau n°7. Coût du plan de soutien à la production sèche pour les PDI

	Montant FCFA
Acquisition NPK	75 141 450
Acquisition urée	25 350 400
Acquisition semences	487 776 250
Acquisition pesticides	6 593 500

Acquisition motopompes	89 012 250
Acquisition tubes PVC	17 582 667
Cout total	701 456 517

La superficie totale probable pour les déplacées internes est estimée à 330 hectares, dont 86 hectares pour le riz, 53 hectares pour la pomme de terre et 191 hectares pour l'oignon.

Perspectives pour une meilleure prise en compte du genre dans les politiques agricoles pour la résolution des crises humanitaires

Face à cette situation qui se présente à nous :

Des pistes de réflexions :

Face à ce nouveau phénomène qu'est le terrorisme, que devons nous faire ?

L'imputer au plan de réponse ou alors élaborer un autre plan de réponse ?

- Quelles politiques pour sécuriser nos populations ?
- Les interventions du gouvernement permettent-elles aux populations d'être résilientes ?
- Fournir des céréales aux populations déplacées répond t-il à leurs besoins réels ?

Des éléments de réponse pour une meilleure prise en compte du genre dans la résolution des crises humanitaires ;

- Réaliser des études diagnostiques (identifier les besoins réels des femmes, des hommes et des jeunes déplacés) ;
- Mettre à la disposition des décideurs, chercheurs, des données désagrégées pour aider dans la formulation des politiques de résolution des crises humanitaires ;
- Formuler une bonne politique de sécurité alimentaire qui prendra en compte les aspects sécuritaires assortis de stratégies opérationnelles ;
- Innover dans la manière d'intervenir en rendant plus résiliente la population concernée ;
- Synergie d'actions de tous les ministères.

Conclusion

Le PRSPV et le plan de soutien sont élaborés pour résoudre les crises alimentaires mais pas pour la sécurité. Il ya une nécessité d'adopter une approche holistique intégrant les aspects politiques, économiques, socio-culturels, technologiques, environnementaux, etc. afin de répondre aux besoins spécifiques des hommes, des femmes et des jeunes déplacés pendant et après les crises humanitaires.

Du cœur d'un foyer classique villageois burkinabè à une situation de femmes particulièrement vulnérables, exposées aux « précarités » des camps de réfugiés internes.

Dr. Jocelyne Karimatou BOUSSARI / VOKOUMA, Anthropologue – Chercheure Département Socio – Économique et Anthropologie du Développement Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

Au regard d'un contexte de crises humanitaires sans précédent que traverse le Burkina Faso, l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) exprime sa gratitude aux organisateurs du présent atelier, en ce qu'il lui donne une opportunité non seulement de participer à ce cadre de réflexion et de partage de connaissances sur l'approche genre en relation à l'insécurité et ses conséquences, mais aussi d'apporter sa part de contribution à cette dynamique de co – production intellectuelle impulsée par l'IPD – AOS à travers la thématique suivante :

« Du cœur d'un foyer classique villageois burkinabè à une situation de femmes particulièrement vulnérables, exposées aux « précarités » des camps de réfugiés internes. »

En effet, en proposant d'aborder un sujet de portée aussi stratégique, nous avons voulu appeler les consciences à se souvenir de la condition humaine de la femme rurale que l'État et les leaders des Associations féminines se sont organisés pour travailler à améliorer sans jamais penser que malgré les efforts relatifs déployés pour son émancipation des jougs socio – culturels et sa promotion socio – économique, elle pouvait basculer du jour au lendemain dans une situation pire que nul ne pouvait imaginer : celle de déplacée interne, ayant abandonné par peur sous l'effets des attaques djihadistes, des saccages des biens et des lieux, son cadre de vie habituelle pour se retrouver, soit sur les routes et sentiers des brousses à la recherche d'un abri sécurisé. En fin de compte, ses divers détours finiront par la conduire à se trouver un

accueil temporaire soit chez des parents et /ou connaissances, soit dans des camps de réfugiés mis en place par le gouvernement comme solution palliative.

La problématique

En Afrique, d'une manière générale et au Burkina Faso en particulier, c'est la femme qui est au cœur de la gouvernance et de la coordination de la vie familiale. Ce rôle principal qui l'amenait à se retrouver « au four et au moulin » à la fois ne lui laissait pas du tout de temps de répit dans une journée. Au regard des tâches domestiques qui lui incombent principalement, beaucoup de voix se sont levées pour faire entendre la cause de la femme, qui est toujours la première à se lever le matin et la dernière à se coucher le soir. De nos jours, avec la crise sécuritaire qui prévaut, le Burkina Faso connaîtra un important recul par rapport à une situation qui n'était pas des plus reluisantes pour les femmes du milieu rural dont les familles et les cadres de vie sont devenus la cible première des terroristes.

En outre, lors que la crise est de nature communautaire, ce sont les femmes et les enfants qui sont généralement abandonnées à leur sort. À Pissila¹, dans la province du Sanamtenga, plus de 15 000² personnes déplacées sont constituées majoritairement (70% environ) de femmes et d'enfants, qui se trouvent dans des conditions très précaires. En effet, de sa case habituelle où elle se plaisait à organiser la vie familiale, aujourd'hui, le fait qu'elle se retrouve à vivre sous des tentes de déplacés internes reste une préoccupation pressante à résoudre. La vie dans une case ronde au village n'a rien de comparable à une villa ou un duplex en ville, mais la femme rurale a toujours su montrer son attachement à cet espace de vie dans lequel elle naît et grandit pour ensuite constituer après le mariage sa propre maisonnée au sein d'un contexte

¹ <https://burkinafaso.unfpa.org>

² Données en date du 15 juillet 2019 in <https://burkinafaso.unfpa.org>

similaire. Il s'agit d'une dynamique intergénérationnelle qui a toujours existé dans les villages du Burkina Faso.

Le mariage étant une affaire de famille avant de concerner des individus, les cours familiales sont gérées par les femmes. Ainsi, dans ce contexte d'insécurité grandissante où elles courent dans tous les sens et se dirigent partout, l'essentiel étant d'avoir la vie sauve, que deviennent leurs foyers ? Si le foyer en tant que lieu de vie des familles se disloque sous l'effet des débandades, les femmes doivent souffrir d'avoir abandonné les foyers que symbolisent les trois pierres qui lui servent à faire le feu pour cuisiner ou chauffer de l'eau pour la douche des enfants et du mari. Même s'il lui est possible de trouver des pierres en mesure de lui permettre de reconstituer son foyer, il n'en demeure pas moins que ce foyer ne peut se comparer au plus ancien qu'elle a laissé derrière elle. Ce changement brusque de cadre va la perturber sur le plan psychologique, parce que n'ayant pas du tout été préparée à une telle mutation géographique et sociologique.

Méthodologie

La proposition de la présente thématique s'inspire d'une mission de collecte de données de terrain que nous avons effectuée dans les treize régions du Burkina Faso avec l'appui technique et financière de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE).

Il s'agit d'enquêtes qualitatives qui se sont déroulées du 20 au 31 août 2016 et ayant abouti à un rapport intitulé ainsi qu'il suit : *Étude pays SIGI – Burkina Faso. Rapport d'enquête qualitative*, Éditions OCDE, 2018, Paris, <http://www.wikigender.org/>

Les résultats de cette étude ont permis de mettre en exergue les institutions sociales discriminatoires au Burkina Faso. La notion d'institution sociale renvoie l'ensemble des croyances et des modes de conduite institués par la collectivité. Il s'agit de nos manières collectives d'agir et de penser. Une institution sociale discriminatoire est

une loi formelle ou informelle, une attitude, une norme sociale et une pratique qui discrimine les individus selon le genre.

Outre l'observation des faits et gestes du quotidien, les reportages télévisuels et radio sur la question sécuritaire au Burkina Faso, l'apport du journalisme citoyen (messages et informations issus des réseaux sociaux) ont permis d'appréhender cette préoccupation sous le prisme du genre. Selon Monsieur Auguste KPOGNON, Représentant Résidant de l'UNFPA,

« [Les populations] sont logées soit dans des familles d'accueil soit dans des écoles, dans des conditions sanitaires difficiles. Aussi, la promiscuité homme/femme y compris les faibles moyens de substance pourrait accroître la vulnérabilité des femmes et des adolescentes et les exposer aux violences sexuelles³ ».

L'essentiel des sources disponibles (documents écrits et témoignages oraux) ont contribué à cerner la place de la femme dans ce contexte de bouleversement où lorsque les hommes ne sont pas tués, c'est qu'ils s'en fuient laissant femmes et enfants derrière eux.

« En une nuit, le désespoir s'est abattu sur nous. Nous avons dû fuir pour sauver nos vies sans même pouvoir penser à nos proches. Nous avons tout perdu dans la fuite. Aujourd'hui nous avons trouvé refuge sous les arbres ou dans les écoles. Nous manquons de tout.⁴ »

Afin d'organiser au mieux l'analyse du thème proposé, nous allons l'aborder autour de trois points essentiels, à savoir les connotations relatives à la notion de « foyer », un contexte de crise qui fragilise davantage le statut de la femme et les types de solutions possibles.

³ À la suite d'une visite de terrain à Pissila à 30 km de Kaya en juillet 2019.

⁴ <https://burkinafaso.unfpa.org>

Les connotations relatives à la notion de « foyer »

Étymologiquement, le terme « foyer » vient du mot latin *focarium*, qui veut dire le lieu où l'on fait le feu. Appelé encore *rag'nda* en langue nationale moré, la notion de « foyer » désigne également le lieu où habite une famille (*zaka*, *yiri* en moré) ou la famille elle-même (*buudu* en moré). À titre d'exemple, nous pouvons mentionner : retrouver son foyer. Généralement, lors des cérémonies de clôture des ateliers, séminaires, colloques, symposium, etc., une adresse est manifestée aux participants en ces termes : « bon retour dans vos foyers respectifs ».

C'est une manière de leur dire autrement bon retour dans vos familles respectives. Ainsi, partant de ces éléments de définitions, vous comprendrez mieux que dans la plupart des villages désertés par les populations, il n'y a plus de familles et dans ce cas de figure, les femmes perdent tous leurs repères de vie. Par ailleurs, les femmes sont les gardiennes de certaines coutumes et de ce fait, jouent un rôle central dans l'éducation familiale traditionnelle. La femme dispose de qualités spéciales telles que le dévouement, la tendresse et la délicatesse pour former l'âme.

La mère est comme le cœur de la famille. Elle seule peut transmettre dans nos foyers cette tendresse qui fait qu'on aime être et rester chez soi. En effet, dès que la femme attend son premier enfant, elle est heureuse de voir s'accomplir ses plus chers désirs. L'attente d'un enfant opère un grand changement dans sa vie. Tout son corps se prépare à porter, puis à nourrir cet enfant. Son amour maternel est déjà à cet enfant qu'elle ne voit pas encore. Être mère, transmettre à des enfants la vie reçue, c'est ce que représente la femme. Il suffit de regarder de jeunes mamans avec leurs bébés pour voir leur joie et leur fierté.

En outre, la personnalité de la femme s'affirme autour de son instinct maternel. Les enfants demeurent la raison de vivre de la femme. Pour eux, elle se sacrifie et travaille dur. Être femme, c'est essentiellement être mère. Toutefois, la maternité ne doit pas

se limiter à transmettre la vie du corps. La mère doit aussi continuer à entretenir cette vie, à la garder en bonne santé par une nourriture équilibrée et une hygiène convenable. La mère africaine se présente ainsi comme non seulement celle qui nourrit, mais aussi comme celle qui apaise toute tension survenant chez le nourrisson.

Elle se tient à sa disposition pour satisfaire immédiatement ses besoins et ses envies, sans le soumettre à l'attente. Cette attention maternelle s'inscrit dans un contexte idéal d'exercice pratique de la mise en œuvre du principe de soumission reçue par la femme dans son éducation fondamentale. La mère est essentiellement présence, proximité rassurante et apaisante. Au moindre de ses pleurs, elle console le bébé en allant au-devant de ses exigences.

Cet exercice qui n'est pas des moindres constitue le socle de tolérance sur lequel repose la personnalité de la femme. Dans l'organisation et la gestion de la vie familiale, elle veillera à créer un environnement familial de bonheur où les enfants pourront s'épanouir et être heureux. Elle les forme à la vie en leur donnant de bonnes habitudes, puis prépare les plus grands au mariage, qui demeure un des repères culturels sacrés concourant à l'équilibre social des familles.

Tout au long de la vie, la mère continuera à aider ses enfants par de bons conseils. Encore faut-il que ces derniers veillent bien l'écouter et les suivre. L'art d'éduquer revient de ce fait en priorité à la mère qui met tout en œuvre pour que l'enfant grandisse, devienne fort et reste vivant. Car, il y va de son honneur. Dans l'éducation fondamentale que la société donne à la jeune fille, la soumission, l'acceptation, la capacité à comprendre une situation occupent une place primordiale. Préparer une jeune fille à sa mission de femme, de mère, d'éducatrice, c'est éduquer tout un peuple. En effet, c'est de l'éducation de la jeune fille que dépend la formation des enfants. Dans tout pays, la culture et la civilisation sont entre les mains de la femme. C'est la mère qui apprend à parler à ses enfants. Elle garde et transmet les valeurs de l'esprit.

Elle est la protectrice de la moralité des jeunes. C'est aussi elle qui doit conserver, adapter ou transformer les coutumes familiales et sociales.

Les valeurs inculquées, véhiculées et entretenues par le contexte et la culture du groupe font de chacun un modèle type en soi. Par transcendance, c'est à la femme que revient le rôle de lever vers le ciel les regards de l'homme trop attaché à la terre. Il s'agit là d'une grande mission dont l'accomplissement efficace nécessite beaucoup de qualités.

Ainsi, même si une stratégie d'urgence consiste à reloger les familles dans des camps de déplacés internes, les femmes sont particulièrement plus vulnérables que les hommes dans ces cas de figure. En effet, malgré le principe de l'égalité homme-femme consacré par les différents textes juridiques, la vie de la femme burkinabè reste encore largement régie par des règles et des pratiques coutumières qui consacrent la répartition classique des rôles et des tâches entre l'homme et la femme.

Tout ce qui symbolise sa vie, à savoir la famille et le *rag'nda*⁵ sont soit disloqués, soit abandonnés. Debout, assise ou couchée, les femmes ne vivent plus en paix. En outre, l'intimité et la dignité que lui garantissait la vie en famille semble une préoccupation majeure actuellement.

« [...] Cette situation consécutive à [l'insécurité grandissante] fait perdre aux populations touchées un pan important de leur vie, car elles arrivent sur les sites de relogement sans un minimum pour protéger leur dignité [...]»⁶.

Entre les cuisines collectives et les repas collectifs au sein des camps de déplacés internes, les femmes auront vraiment du mal à se retrouver. Et cela se ressent dans leurs propos lorsqu'elles sont interviewées par la presse. Le lien de la femme au foyer,

⁵ Le lieu où l'on fait le feu en langue nationale moré.

⁶ <https://burkinafaso.unfpa.org>

à son foyer est si fort que la plupart d'elles rêvent désormais d'un retour à leur lieu de vie habituelle.

« Nous nous retrouvons parqués dans les salles de classe, homme, femmes et enfants. Aucune dignité, aucune intimité, sans moyens pour assurer les besoins les plus basiques de nos familles. Nous avons besoins d'aide pour améliorer nos conditions de vie, et aussi pour rentrer chez nous⁷. »

Cet état de fait peut générer de nouvelles formes de malaises sur le plan psychologique. La plupart des déplacés hommes ou femmes sont dans un état potentiel du « *home sick* », c'est-à-dire le mal du terroir.

Un contexte de crise qui fragilise davantage le statut de la femme

Depuis plusieurs décennies des efforts ont toujours été entrepris au Burkina Faso en vue de donner à la femme une place et un rôle plus valorisants dans la société et d'assurer sa pleine participation au processus de développement du pays. Cette exigence a été reconnue par les gouvernements successifs comme un objectif national. La promotion de la femme est désormais considérée comme une nécessité, un impératif majeur pour faire face aux difficultés socio-économiques du pays. Mais avec les différentes crises qui ne cessent de secouer le pays, les acquis engrangés dans le domaine de l'émancipation et de la promotion de la femme connaîtront du recul sans aucun doute.

En effet, l'instabilité qui prévaut dans les différentes localités du pays ne lui permet même plus de mener sereinement des activités génératrices de revenus(AGR). L'état de précarité est si prononcé, qu'à l'instar des djihadistes, la faim va tuer également si des efforts ne sont pas faits dans l'urgence requise. Un témoignage indique que :

⁷ <https://burkinafaso.unfpa.org>

« Le soir les enfants ont tellement faim qu'ils se mettent à pleurer, les mamans font alors semblant de préparer à manger ; elles prennent une marmite dans laquelle elles versent de l'eau pour calmer l'enfant⁸. »

La situation sécuritaire est également exacerbée par une crise alimentaire et nutritionnelle devenue chronique. 1 475 689 personnes sont directement touchées par la crise parmi lesquelles 1 251 427, soit 85%⁹, ont besoin d'une assistance humanitaire multisectorielle d'urgence pour leur survie et protection. Selon le Conseil National des Secours d'Urgence¹⁰, le nombre de personnes déplacées internes s'est accru de 87 000 en janvier à 220 000 au mois de juin 2019, soit une augmentation de 153%. La tendance à la hausse, observée depuis le début de l'année, aussi bien en termes de déplacements que sur la nécessité d'une aide d'urgence et de protection connexes, risque de se poursuivre jusqu'en décembre, avec l'enregistrement de 334 000 personnes déplacées internes incluant 85% de femmes et d'enfants.

La situation des personnes fuyant les violences concerne l'ensemble des treize régions du pays. Mais c'est le Sahel¹¹ qui compte le plus grand nombre de déplacés, avec plus de 120 000 personnes dont 102 000 pour la seule province du Soum. D'ici décembre 2019¹², 473 000 personnes se retrouveraient sans toit du fait de l'insécurité et des catastrophes naturelles. Dans les localités en proie à l'insécurité et aux déplacements de populations, 472 430¹³ personnes auront urgemment besoin d'une assistance en eau, hygiène et assainissement.

Les Types de solutions possibles

⁸ <https://reliefweb.int>

⁹ <https://reliefweb.int>

¹⁰ <https://reliefweb.int>

¹¹ <https://reliefweb.int>

¹² *Idem, Ibidem*

¹³ *Idem, Ibidem*

Les deux missions essentielles d'un État souverain sont la protection des citoyens et la défense de l'intégrité territoriale du pays. De nos jours, avec l'insécurité galopante, l'État du Burkina Faso a failli à sa raison d'être. Outre la situation très déplorable dans laquelle les femmes et les enfants évoluent, ce sont des familles entières qui se disloquent sous l'effet des tueries sauvages.

La peur et l'état de fragilité dans lesquels les femmes, les enfants et les familles se trouvent plongés quotidiennement, peuvent-elles encore redonner confiance à une existence normale ? En termes de perspectives, un débat avait été ouvert autour de la possibilité d'opter pour la voie de la négociation avec les assaillants sans succès, ni consensus. Actuellement comme le pays avance vers un point de non - retour où les dirigeants semblent espérer que la situation se normalisera pendant qu'elle s'empire, qu'allons – nous faire ? Même l'appel lancé pour la mobilisation autour d'un patriotisme et d'un engagement citoyen en l'honneur et pour la libération de la patrie sera – t- il entendu ? À partir du moment où la peur et la précarité ont eu le temps de fragiliser les esprits, serions – nous capables de répondre par l'affirmative à un tel appel ? Au lieu de parler de solutions possibles qui est l'idéal recherché, n'est – pas plus indiqué d'essayer de comprendre le sens de ce qui se passe réellement dans notre pays ? L'ensemble des espaces du territoire national étant potentiellement exposé à des attaques de toutes natures, n'est-il pas préférable de parler d'un projet savamment élaboré pour décimer les populations du Burkina Faso.

Dans toutes les familles aujourd'hui, qui n'a pas peur de cette manière violente de se faire assassiner sans avoir rien fait, sinon de circuler librement dans son pays pour voyager ou rendre visite à d'autres familles ou à des connaissances ? En écoutant la presse internationale, il ressort très clairement que la férocité et la violence des attaques que connaît le Burkina Faso semblent plus récurrente que dans les autres pays de la sous – région. La coopération militaire avec les puissances étrangères n'ont pas donné de résultats concluants. Que faire en fin de compte ? Car face à la fragilité et à

la précarité des femmes troublées et vraiment déstabilisées de ne plus être au cœur du foyer, l'UNFPA a fait don aux déplacées du site de Pissila ce qu'ils ont appelé des Kits de dignité remis aux femmes pour la gestion de leur intimité dans un contexte très choquant où la stratégie du relogement n'a pas pris la peine de séparer les hommes des femmes et enfants.

Ce geste tout à fait salubre de l'UNFPA a été accueilli avec beaucoup de bonheur du fait que ces kits soulageront un peu ne serait-ce la souffrance et le déshonneur des femmes. En termes de perspectives inter – générationnelles, est-ce que la catégorie actuelle des femmes en détresse pourra – elle encore retrouver une vie normale en dépit de leur capacité de résilience ? En attendant, l'idéal serait tout au moins de renforcer la présence d'assistantes sociales sur les différents sites, afin qu'elles aident les femmes à travers des séances d'écoute et d'accompagnement médico – psychologiques à libérer leurs esprits de ces types d'expériences cauchemardesques. Cette forme de prise en charge peut aider les plus résilientes à surmonter les traumatismes subis dans l'espoir de conquérir à nouveau une certaine autonomie en mesure de les aider à reprendre une vie normale en attendant de recouvrer une stabilité psychologique totale.

Conclusion

Le thème proposé pour participer à ce cadre de mutualisation des connaissances et de partage d'expérience en vue de trouver des solutions idoines aux crises sans précédents qui secouent le Burkina Faso en empêchant ses fils et ses filles de dormir et se réveiller en paix, nous interpelle toutes et tous à plus d'un titre. En effet, que nous le voulons ou pas, cette crise séculaire va beaucoup jouer sur l'espérance de vie des femmes et des hommes des campagnes et des villes. Il est impossible de vivre continuellement dans la peur d'une mort atroce qui peut s'imposer de toute part sans développer des maladies sournoises qui peuvent à leur tour tuer à petit feu. L'état de précarité et de vulnérabilité des femmes observé sur certains sites abritant les déplacés

internes mérite une attention particulière non seulement de la part du gouvernement, si ce n'est pas encore fait, mais aussi et surtout des Associations de femmes, afin qu'elles sentent des présences féminines les soutenir, cela sera une très bonne chose en attendant que le miracle que nous espérons tous s'opère au profit de la paix et de la stabilité nationale.

BIBLIOGRAPHIE

Foulon-Lefranc Me., 1959, L'école du bonheur, Éditions Magnard, Paris, 380 pages.

<https://burkinafaso.unfpa.org>

<https://reliefweb.int>

<https://www.selfrance.org>

Lese M., (dir), 1980, « formation et éducation populaire », revue internationale d'action communautaire, 3/43, Québec, les éditions coopératives Albert Saint-Martin, 175 pages.

Les Classiques Africaines, 1987, Morale familiale, Éditions Saint-Paul, I, Le Moulineaux, 63 pages.

Vokouma J., 2004, « la femme en Afrique : Progrès accomplis et perspectives d'avenir »
Cadmos, N°6, pp 19-36.

Vokouma J., 2018, *Étude pays SIGI – Burkina Faso. Rapport d'enquête qualitative*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.wikigender.org/>

UNESCO, 2000, « Diversité culturelle, conflit et pluralisme », Rapport mondial sur la culture 2000, Paris, 431 pages.

Économie sociale et solidaire et genre

Jean Baptiste ZETT, Enseignant-chercheur,
UFR/SEG, Université Thomas Sankara

Résumé : *Cette communication traite de l'économie solidaire dans la perspective du genre : qu'est-ce que c'est que l'ESS et dans quelle mesure peut-elle constituer une réponse aux inégalités de genre ? Il s'agira d'abord d'explicitier le concept la notion d'économie sociale et de mettre en évidence ses formes concrètes au Burkina. On le verra, ce sont des réponses inédites à des besoins sociaux nécessaires et vitaux qui se combinent à des aspirations de démocratisation de l'activité économique et d'émancipation des catégories sociales parties prenantes qui sont généralement marginalisées. Il s'agira ensuite d'explicitier l'ESS dans une optique du genre, en mettant en évidence la pertinence d'une telle démarche au regard de l'importance numérique et stratégique des femmes et de leurs organisations dans l'ESS, de la communauté de certains objectifs et valeurs qui rapproche l'ESS et de l'approche genre, du potentiel de l'ESS et des limites l'ESS dans ses réponses aux inégalités du genre et les défis.*

Introduction

Cette communication traite de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans une perspective du genre. Dans quelle mesure l'économie sociale et solidaire peut -elle constituer une réponse à la question des inégalités de genre ?

La question de la relation entre ESS et le Genre est d'intérêt parce que les femmes constituent une composante importante sinon majoritaire des ESS et constituent un pilier important pour le changement économique et social, pourtant le rôle et la place des femmes sont très peu traités dans cette économie sociale et solidaire ; Elle est d'intérêt car l'ESS et l'approche Genre partage des valeurs, ce qui permet de les

rapprocher et de s'interroger sur la capacité de l'ESS à internaliser le genre dans son fonctionnement et sa dynamique ; Enfin elle est d'intérêt car l'économie mondiale qui est en crise, génère et accroît la pauvreté, l'injustice sociale et donc du genre et les inégalités sociales. Pourtant l'ESS dans une optique genre constitue une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté.

Qu'est-ce que l'ESS ? Qu'est-ce que l'ESS dans une optique du genre ? Quelles sont les évidences empiriques de la prise en compte de l'approche Genre dans l'ESS ? quels sont les défis ?

L 'économie sociale et solidaire : aspects conceptuels et formes concrètes au Burkina Faso

Dans son acception générale, l'économie sociale et solidaire réfère à toutes ces initiatives d'acteurs socio-économiques (parfois en voie de marginalisation) qui décident de prendre en main la satisfaction de certains de leurs besoins économiques et sociaux de façon collective. Ces initiatives tentent de concilier l'efficacité économique, la démocratie et la solidarité. Elles reposent sur des valeurs fortes de services aux membres, d'humanisme, de solidarité, d'entraide mutuelle, plutôt que de recherche de profit.

Aspects conceptuels (théorique) de l'Economie sociale et solidaire

Pourquoi une économie sociale et solidaire ?

L'Economie est souvent définie comme une science de l'allocation des ressources rares à usages alternatifs avec une place prépondérante au seul marché comme mode d'allocation efficace des ressources. Mais l'idée que le marché et le seul jeu de la concurrence suffisent à gérer la contrainte de rareté des ressources face aux besoins illimités est dépassée aujourd'hui. On sait aujourd'hui que le marché laissé à lui-même génère des inégalités, des exclusions et la pauvreté.

L'économie sociale est une notion utilisée à l'origine par des auteurs souhaitant marquer leur différence avec l'analyse économique dominante, qui s'intéressait essentiellement à la manière de produire le plus efficacement et à la meilleure répartition des richesses, en délaissant les questions morales ou la résolution des problèmes sociaux provoqués par le progrès économique. L'économie sociale consistait alors à introduire l'éthique dans l'économie politique pour concilier justice et équité (Gide, 1905), à introduire les problèmes sociaux dans l'économie. Antérieurement confondue avec l'économie politique, l'économie sociale s'en détache alors, voire la critique, pour se pencher sur les interventions nécessaires afin de corriger les effets jugés néfastes de cette production marchande en concurrence.

L'Economie sociale, une définition normative par l'éthique

L'approche normative définit l'ESS en rapport avec la philosophie, les valeurs morales et humaines qui l'animent. L'économie sociale dans cette optique, regroupe les activités économiques exercées par des sociétés, principalement **coopératives**, des **mutualités** et des **associations** dont **l'éthique** se traduit par les principes suivants :

- Finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit
- Autonomie de gestion
- Processus de décision démocratique
- Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

La finalité de service, insiste sur le fait que l'activité d'économie sociale est un *service rendu aux membres ou à une collectivité plus large et non un outil de rapport financier pour le capital investi. Le dégagement d'éventuels excédents est alors un moyen de réaliser ce service mais non le mobile principal de l'activité.* Les activités économiques doivent être prises au sens le plus classique de l'économie c'est à dire « l'affectation des ressources à la satisfaction des besoins, ou encore, la production, la distribution et la consommation de biens et services ». Par rapport au critère de création de richesses, il faut noter que « par les moyens mis en œuvre, les besoins rencontrés et

les services marchands et non marchands qu'elles fournissent, de très nombreuses associations sont largement économiques et participent incontestablement à la création de richesse et à l'accroissement du bien être général ».

L'autonomie de gestion vise principalement à distinguer l'ESS de la production de biens et services par les pouvoirs publics.

La démocratie dans le processus de décision renvoie théoriquement à la règle « une personne une voix » ou du moins à une stricte limitation du nombre de voix par membre dans les organes souverains.

Enfin, le quatrième principe, la primauté des personnes et du travail dans la répartition des revenus couvre des pratiques très variées au sein des entreprises d'économie sociale : rémunération limitée du capital, répartition des excédents entre les travailleurs ou entre les membres-usagers sous forme de ristourne, mise en réserve d'excédents pour le développement de l'activité, affectation immédiate de ceux-ci à des fins sociales etc.

L'économie sociale et solidaire définie comme un troisième secteur

Si l'on s'en tient à un découpage sectoriel de l'activité économique, distinguant d'une part un secteur public et d'autre part un secteur privé, on peut regrouper sous le terme d'**économie sociale**, un autre secteur d'activités économiques, un secteur dans lequel les activités se déroulent dans le cadre des coopératives, associations et mutuelles ou toutes structures assimilées (groupements de producteurs etc...). Ce secteur d'activité, n'est pas régi par les règles traditionnelles de l'économie d'entreprise à but lucratif ; ce secteur d'activité n'appartient pas non plus au secteur public et n'est donc pas assimilable à celui-ci. Pour marquer cette différence de l'économie sociale par rapport aux secteurs privé et public, certains auteurs parlent de « Troisième secteur ou de Tiers secteur ». L'économie sociale se positionne alors par rapport au secteur public et au secteur privé : le premier secteur étant le secteur privé à but lucratif dont

l'activité cherche à rémunérer le capital tout en satisfaisant la clientèle, et le deuxième secteur étant le secteur public dont l'activité cherche à satisfaire l'intérêt général.

L'économie solidaire ou la nouvelle économie sociale

Une critique de l'adaptation fonctionnelle de l'économie sociale au mode de production capitaliste, son éloignement du terrain politique et la non prise en compte par l'économie sociale des nouveaux défis sociaux. La spécialisation des composantes de l'économie sociale (distinction entre coopératives, mutuelles et associations) est critiquée par l'économie solidaire). Cette spécialisation dénote en effet de la baisse tendancielle de l'intervention de la sensibilité associationniste dans la sphère politique, même si les expériences menées produisent des effets importants avec les sociétés de secours mutuel qui, par la prévoyance collective qu'elles activent, préfigurent et modélisent pour partie les mécanismes d'assurance. La logique de réaction à l'égard des effets du capitalisme, qui explique la naissance des organismes d'économie sociale, s'atténue au profit d'une logique d'adaptation fonctionnelle à ce mode de production qui se conjugue avec le maintien des particularités notables ne touchant toutefois que leur structuration interne. Cet éloignement du terrain politique, qui signale le passage d'un projet d'économie solidaire à l'économie sociale, est aussi sensible dans l'histoire des idées avec l'infléchissement de la notion de solidarité.

Le diagnostic de la crise économique, comme une crise de l'économie, une crise structurelle qui touche à la fois aux rapports économiques mais aussi aux rapports politiques et au lien social. Constatant que les institutions de l'ancienne économie sociale se sont banalisées ou sont devenues un sous ensemble du marché ou un sous ensemble de la distribution publique, qu'elles ne prennent pas en compte les nouveaux besoins sociaux, elle avance l'idée de reconstruire un contrat social en « réencastrant » les activités économiques dans les relations de proximité pour bâtir de nouvelles solidarités. C'est ce but qui justifie alors de soutenir l'émergence d'activités économiques porteuses de lien social, d'insertion et de satisfaction de besoins des

groupes populaires marginalisés, ensemble regroupé sous la notion de services de proximité et alors qualifié d'économie solidaire : autoproduction, entreprises d'insertion, crèches parentales, restaurants associatifs, régies de quartier, services d'aide à domicile. La recomposition des rapports entre l'économique et le social proposée par ce projet d'économie solidaire passe par le renforcement d'activités qui se développent sous l'effet d'une « impulsion réciprocaire », grâce à une hybridation de ressources : humaines (salarial et bénévolat), financières (subventions publiques, cotisations et dons, vente de services) (Demoustier, 2004 pp.114-115).

L'économie solidaire serait une ré-introduction du politique dans l'ancienne économie sociale. La solidarité repose alors sur un projet, tout à la fois économique, politique et social qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus. Une économie solidaire qui se détache d'une économie sociale : l'économie solidaire, d'abord comme une critique de l'ancienne économie sociale.

Economie Sociale et Solidaire (nouvelle économie sociale, économie du Tiers secteur) vers une économie plurielle

Le concept d'économie solidaire a été amené à évoluer et ne plus désigner une opposition qui se voudrait radicale aux institutions économiques existantes mais plutôt une complémentarité. Il rejoint alors la démarche des acteurs associatifs, coopératifs ou mutualistes qui, à l'épreuve de la crise économique, cherchent à réactualiser leur projet-processus récurrent.

Les conditions de développement des initiatives d'économie sociale et solidaire

Deux conditions :

— Condition de nécessité : pressions de besoins nécessaires et/ou vitaux non satisfaits

— Condition d'identité : l'appartenance à un groupe sociale soudé par une d'identité collective ou un destin commun.

L'approche socio-économique de la mise en œuvre d'une initiative d'économie sociale enrichit ces deux premières conditions.

Les Formes concrètes de l'ESS au Burkina Faso

Economie sociale et solidaire au Burkina : une notion récente, mais une pratique ancienne

Même si la notion d'économie sociale est très peu usitée au Burkina Faso, la réalité qu'on désigne sous ce vocable est bien connue et pratiquée avec succès par les populations burkinabè depuis fort longtemps : qu'il s'agisse des « sosoaga » ou autres formes d'entraide et de solidarité dans le travail, des groupements « naam », des groupements villageois et aujourd'hui des coopératives d'épargne et de crédit, des mutuelles de micro-assurance santé, ces formes d'action collective (il s'agit là de formes diverses d'économie sociale) sont connues et pratiquées au Burkina Faso.

La notion d'économie sociale et solidaire elle-même est effet, très peu utilisée au Burkina Faso, elle n'apparaît qu'à la fin des années 1990 surtout dans le milieu académique et de la recherche et très peu dans celui des praticiens. On note surtout une référence à la Coopérative et au Groupement pré-coopératif parce que dès les indépendances, c'est à travers la promotion de la composante Coopérative de l'économie sociale, que les autorités fondent leurs stratégies de développement agricole.

À partir de la fin des années 1980, apparaît d'abord le qualificatif d'Organisations paysannes pour désigner l'économie sociale suivi de celui d'organisations professionnelles agricoles et/ou artisanales. Le qualificatif de professionnel, on le verra se réfère aux objectifs de professionnalisation tant des organisations que des acteurs, dans le cadre du désengagement de l'Etat et de la responsabilisation des

organisations paysannes. Dès la fin des années 1990, apparaît la notion d'Organisations de la Société Civile (OSC) dans le cadre surtout des politiques de lutte contre la pauvreté. On peut regrouper sous ce vocable en référence aux nombreuses tentatives de définition, un large éventail d'organisations et d'associations tels : les syndicats, les associations professionnelles, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), le mouvement coopératif et de type coopératif, les Groupes d'intérêt économique, les associations ethniques etc., la base du regroupement étant le caractère spontané, volontaire, autonome vis à vis de l'Etat, susceptible de contraindre ce dernier à opérer une gestion économique et sociopolitique performante.

L'économie sociale « officielle » au Burkina Faso

Il faut le rappeler, au plan formel, l'économie sociale et donc l'économie coopérative a été pratiquée en Haute Volta avec moins de succès à l'époque coloniale, reprise, pratiquée avec davantage de succès depuis les années 1970 et codifiée au Burkina Faso depuis le début des années 1970. La première loi nationale voltaïque visant à organiser ce secteur d'activité remonte à 1973 (Loi n°1/AN/73 portant statut général des organisations coopératives en Haute Volta).

La réforme institutionnelle du secteur est consolidée avec la réorganisation du Ministère du Développement Rural qui se dote en 1968 d'une cellule de la coopération rattachée à la Direction des Services Agricoles. A partir de 1974 suite à l'adoption de la loi coopérative, la cellule de coopération commence à poser des actes d'agrément et d'enregistrement des organisations coopératives et de type coopératif. Le renforcement institutionnel dans l'orientation coopérative de la politique du développement rural se poursuit avec la création en 1980 d'une Direction des Institutions Rurales et du Crédit - DIRC - (chargée de la tutelle des coopératives) par l'adoption de la 2e loi coopérative (ordonnance de mai 1983), par la transformation de la DIRC en Direction de l'Action Coopérative (1984).

Ce processus faisant de plus en plus une place importante aux coopératives sur le plan institutionnel et législatif aboutit en 1986 à la création d'un Ministère de la Question Paysanne (transformé en Ministère de l'Action Coopérative Paysanne en 1989). La loi coopérative a été reformulée deux fois de suite en 1990 (ZATU N° VII 0035/FP/PRES du 18 mai 1990 portant statut général des groupements précoopératifs) et sociétés coopératives au Burkina Faso) et en 1999 aboutissant à la loi n°014/AN/99 du 15 avril 1999 régissant actuellement les sociétés coopératives et les groupements, leurs unions et fédérations ainsi que la confédération de sociétés coopératives ou de groupements (article 1).

Les coopératives d'épargne et de crédit quant à elles sont désormais régies par la loi n° 023-2009/AN du 14 mai 2009 portant réglementation des SFD, le décret n° 2009-839/PRES/PM/MEF du 18 décembre 2009 portant réglementation des SFD ainsi que par les instructions de la BCEAO. Les associations relèvent de la loi n°010/92/ADP et les mutuelles sont régies jusque là par le règlement communautaire n°07/2009 de l'UEMOA portant réglementation de la mutuelle sociale. Sur le plan juridique donc, l'économie sociale officielle regroupe l'ensemble des organisations placées sous le régime juridique de ces différentes lois.

Les désignations courantes des organisations d'économie sociale et solidaire, ont évolué au gré des orientations stratégiques et des objectifs des politiques de développement. Le qualificatif actuel, d'« organisation professionnelle» suivant les filières d'activités ou d'organisation de la société civile tant à faire oublier qu'elles relèvent du mouvement coopératif et pré-coopératif. La reconnaissance de leur spécificité est faite suivant chaque composante isolément et non en tant que secteur spécifique.

Les formes concrètes de l'ESS au Burkina Faso

Le paysage des organisations d'économie sociale est complexe. En partant du critère de la nature des organisations fait apparaître cinq grandes composantes : 2.1) les Coopératives classiques, 2.2) les Coopératives d'épargne et de Crédit (COOPEC), 2.3) les Groupements Villageois et/ou professionnels), 2.4) les Associations de Développement, 2.5) et les mutuelles sociales.

Les coopératives classiques

Cette catégorie regroupe en fait toutes les coopératives dont l'objet n'est ni l'épargne, ni le crédit. Au Burkina Faso, l'économie sociale à travers sa composante coopérative, a été retenue comme stratégie de développement, dès avant les indépendances et plus encore après. Ainsi, très tôt ⁽¹⁴⁾, ce mode d'organisation de l'activité économique a été considéré par les pouvoirs publics, comme un des meilleurs moyens pour favoriser la mobilisation des ressources humaines et financières, accroître la productivité agricole et améliorer de manière significative, le niveau de vie des populations rurales. Les pouvoirs publics vont donc promouvoir les coopératives dans les différents plans et programmes de développement avec une priorité accordée d'une part, aux cultures d'exportation tels le coton, l'arachide, les produits maraichers et fruitiers et d'autre part, à la consommation des zones urbaines à travers la mise en valeur des plaines rizicoles.

Expériences de développement coopératif au Burkina

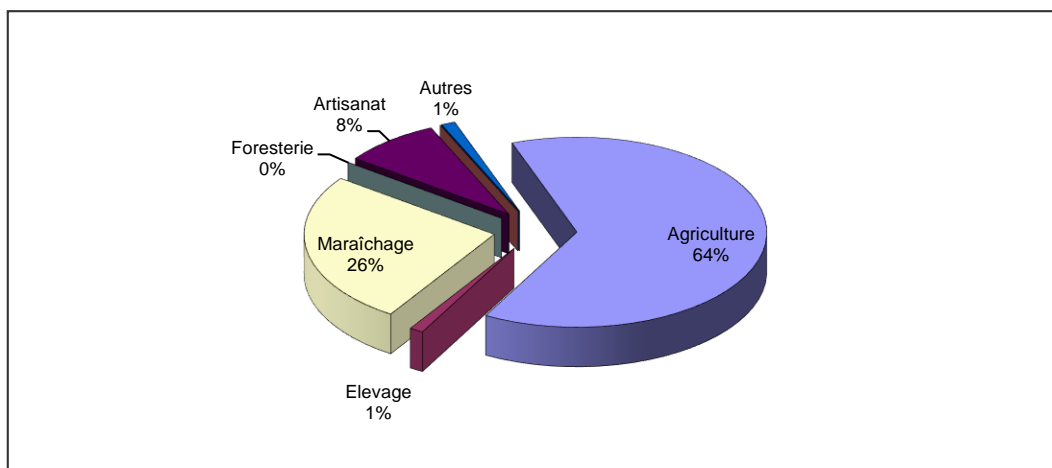
Actuellement, on dénombre environ 102 coopératives de base, une dizaine d'unions de coopératives locales et deux unions nationales.

Leur répartition sectorielle indique une forte présence des coopératives dans l'agriculture (63,5%) où elles exploitent la quasi-totalité des grandes plaines

¹⁴ : Voir à cet effet M.Dia "Contribution à l'étude du mouvement coopératif en Afrique Noire", 3ème ed. Présence Africaine 1952, 62p.

aménagées du pays¹⁵ (périmètres irrigués du Kou, de Karfiguèla, de Banzon, de Douna, de Mogtedo, de Kompienga, du Sourou et de Bagré) et certains aménagements moyens et bas-fonds pour la riziculture, les cultures maraîchères, l'arboriculture et la pisciculture.

Figure N°2. Répartition des coopératives classiques suivant les secteurs d'activité



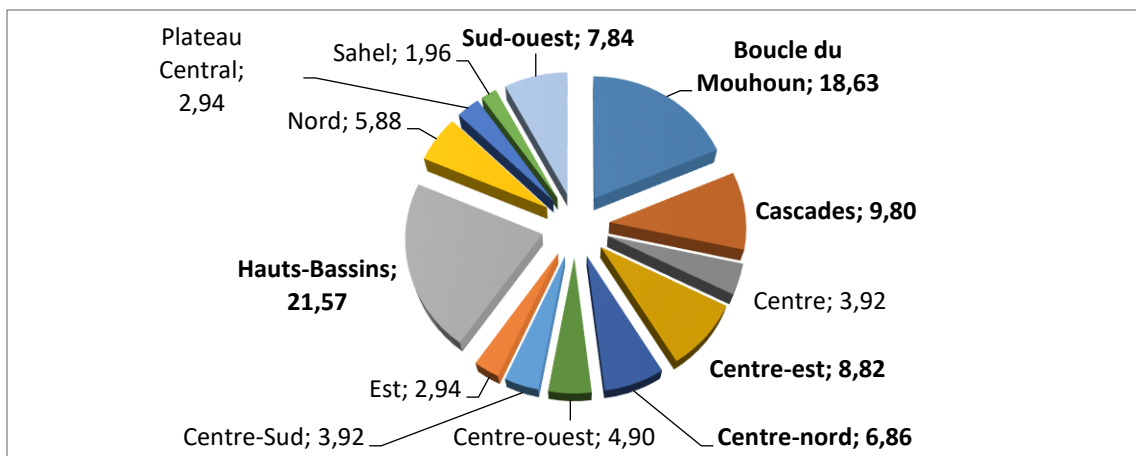
On y distingue donc principalement, les coopératives rizicoles, les coopératives maraîchères et fruitières, les coopératives de pêcheurs, les de coopératives artisanales. Il faut noter l'émergence récente de coopératives d'électricité et d'habitation.

La cartographie des coopératives traditionnelles, montre une forte concentration dans les régions des Hauts-bassins, de la Boucle du Mouhoun, le Sud-Ouest, et des Cascades, du Centre-est et du Sud-ouest. La forte présence des coopératives dans ces zones, s'explique par la présence des aménagements hydro-agricoles (Vallée du

¹⁵ Les grands périmètres couvrent plusieurs centaines d'hectares, voire des milliers d'hectares. Les périmètres moyens ont une superficie comprise entre une vingtaine d'ha à une centaine d'ha. Il s'agit surtout des périmètres en aval des barrages ou autour de lacs naturels (exemple : Dakiri, Zoungou, Kassanga, etc.)

Sourou, Vallée du Kou, Banzon,) qui permet le développement de la riziculture, de la maraîcher culture, l'arboriculture, de la pisciculture.

Figure N°3. Répartition régionale des coopératives (%)



Il faut noter aussi la spécificité des régions du centre nord et du nord, qui bien connaissant des conditions climatiques difficiles et des dotations en ressources naturelles fragiles, ont su développer des productions maraîchères autour des bas-fonds, barrages etc. sous la forme de culture de contre-saison.

Les coopératives d'épargne et de crédit

La première expérience Burkinabè de coopérative d'épargne et/ou de crédit décentralisé s'inspire du modèle Ghanéen, et a été initiée en 1969 par le Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO) ; c'était dans le village de Fakéna⁽¹⁶⁾, dans la province du Mouhoun, département de Ouarkoye. L'expérience est consolidée en 1972 par la création d'un réseau de coopératives d'épargne et de crédit : l'Union des Associations Voltaïques d'Epargne et de Crédit (UAVEC) devenue par la suite l'Union des Caisses d'Epargne et de Crédit du Burkina

¹⁶ : Cf. SOULAMA (S.) et ZETT (J.B.) 1996; cf. aussi KARAMBIRI (A.) 1996 sur "La coopérative d'Epargne et de crédit (Coopec) de Fakéna, une étude monographique", CEDRES université de Ouagadougou, Groupe d'Etudes et de Recherches sur les Organisations coopératives.

(U.C.E.C.B.). L'UCECB, à la suite de problèmes de gestion fera faillite en 1996. Parallèlement (cf Ouédraogo A., 2008) à cette première expérience, une autre expérience démarre en 1972, celle des caisses populaires.

En effet, la Fédération de Québec des caisses populaires, à la demande du CRDI, va travailler à la mise en place de trois caisses populaires dans les localités de Diébougou, Dissin et Koper situées dans la région de la Bougouriba dans le sud-ouest. Ces trois caisses vont s'inspirer elles aussi du modèle des crédits union du Ghana. Depuis lors, les coopératives d'épargne et de crédit se sont développées d'abord lentement jusqu'aux années 1990, où l'on observe une accélération et une diversification des logiques d'épargne et de crédit grâce à l'appui des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et de quelques partenaires au développement préoccupés plus particulièrement par la lutte contre la pauvreté.

Ce qui caractérise cette composante de l'ESS ce sont : une croissance accélérée, une forte concentration dans les zones riches.

La croissance s'est traduite par le développement sans précédent de certains anciens réseaux, notamment les caisses populaires, la naissance et la multiplication de nouveaux réseaux, notamment les Caisses Villageoises, d'Épargne et de Crédit Autogéré (CVECA), Banques Traditionnelles d'Épargne et de Crédit (BTEC), et la prolifération d'institutions isolées sans affiliation à un réseau quelconque. Mais cette évolution qui n'a pas eu un caractère linéaire, s'est accompagnée de faillites illustrées par l'échec du premier réseau mutualiste d'épargne et de crédit, l'Union des Coopératives d'Épargne et Crédit du Burkina (UCECB) ou encore celui de la Coopérative «Songr Nooma ». Face aux exigences de viabilité et/ou de pérennité, les Coopecs ont adopté à des degrés divers des stratégies de modernisation et de rationalisation des opérations marquées surtout par des fusions de certains niveaux organisationnels dans le but de bénéficier d'économies d'échelle.

Sur le plan de la cartographie, on note la forte présence des Coopecs dans les régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, des Hauts Bassins du Centre-ouest et du Nord. La concentration dans le Centre (Ouagadougou la Capitale), le fait que ces dernières années, on a assisté du point de vue de la stratégie de localisation des Coopecs, à une relative préférence pour les centres urbains au détriment des zones rurales. Les villes sont en effet, des espaces où les niveaux de revenus sont plus élevés donc des zones offrant un potentiel d'épargne. De nombreux besoins dans les domaines de l'emploi, de la création de revenus, du logement, des transports etc. sont ressentis par différentes catégories sociales dans les centres urbains dont le financement est peu ou pas du tout pris en compte par le secteur bancaire. L'espace urbain offre donc au financement décentralisé des opportunités d'extension, de diversification des risques et d'innovation.

La structuration des Coopecs s'est construite suivant la logique des réseaux.

Pour la défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et autres partenaires, les Coopecs sont membres de l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Burkina Faso créée en juin 2002. Cette dernière résulte de la fusion des deux anciennes associations préexistantes, l'Association Professionnelle des Institutions d'Epargne et de Crédit (APIDEC) et l'Association des Intervenants en Microfinance (ASIMIF) afin de créer une structure plus apte à représenter et défendre les intérêts des membres d'une part et de servir de cadre de concertation et d'échanges dans le but à défendre les intérêts des institutions membres. Elle se positionne désormais comme un acteur clé du paysage microfinancier et joue un rôle très important dans le renforcement de capacité des agents des IMF.

Des groupements villageois et groupements professionnels

La formule Groupement Villageois omniprésente en milieu rural jusqu'à la mise en œuvre du PAS dans les années 90, a été pour la première fois expérimentée en 1960 par la Compagnie Internationale de Développement Rural (CIDR) actuellement

dénommée Société de Développement International Desjardins (SDID). Toutefois, ce n'est que dans la décennie des années 1970 qu'elle va susciter beaucoup d'enthousiasme et connaître un réel succès. En effet, c'est suite aux multiples échecs des actions antérieures de création et d'administration directes des organisations coopératives par les autorités publiques, que la formule Groupement Villageois sera reprise et revalorisée dans les stratégies de développement rural en 1975, sous l'option de développement communautaire.

Pour les concepteurs de la formule, le GV apparaît ainsi comme une forme d'organisation plus simple et plus adaptée à la participation des membres à la détermination des objectifs et la gestion courante des activités. Leur promotion sera confiée aux ex-Organismes de Développement Régional (ORD) qui étaient des institutions paraétatiques créées entre 1965 et 1968 pour matérialiser la politique de régionalisation du développement rural. Ces institutions avaient pour objectifs la promotion du développement rural intégré au niveau des populations par leur organisation et encadrement. Les Groupements Villageois vont de ce fait, se multiplier dès 1975 en la faveur des échecs des tentatives d'implantation directe des coopératives. Dès leur origine, ils seront conçus comme une phase préalable vers la forme plus élaborée et plus exigeante de la coopérative : d'où le vocable de « groupement pré-coopératif » abondamment utilisé dans la loi portant leur statut et dans la littérature pour caractériser cette forme d'organisation. Sous l'angle de la politique de développement, ils constituent des intermédiaires obligés entre les paysans et l'administration, entre les paysans et les ONG pour l'accès aux services d'appui tels la formation, la vulgarisation et le crédit agricole.

De façon officielle, les GV ou les groupements pré-coopératifs sont définis comme des organisations volontaires à caractère économique et social jouissant de la personnalité morale et dont les membres ont des intérêts communs". Leur objet est de mener toute activité économique, sociale et culturelle visant au bien-être de leurs

membres et de la communauté. Pour accomplir leur mission, deux grandes catégories d'activités productives sont en général pratiquées par les GV : des **activités productives marchandes** et des **activités productives non marchandes**. Les activités productives marchandes sont toutes les activités de prestations de biens et services marchands telles la production (dans les champs collectifs), l'approvisionnement en intrants agricoles, les activités de collecte, de commercialisation (Marchés Autogérés), de distribution (pharmacie, boutiques villageoises, banques de céréales) etc.

Des activités qui permettent non seulement de répondre à des besoins formulés par les adhérents, de fournir des prestations de qualité variable certes, mais généralement nécessaires pour dégager sur le plan économique et financier des fonds ré-affectables dans la production ou dans les réalisations socio-économiques. Les activités productives non marchandes sont pour l'essentiel les activités d'aménagement du cadre de vie et de sauvegarde de l'environnement (aménagement hydro-agricole, sites anti-érosifs, diguettes, reboisement), de réalisations socio-économiques et sanitaires (éducation, formation, santé, communication). Ces activités non marchandes sont le lieu par excellence d'organisation collective du travail et d'investissement humain.

Au plan conceptuel (S. Soulama, 2003), le GV est une organisation d'économie sociale de « type associatif communautaire ». Il combine en son sein, de manière structurelle, l'économique et le social, le marchand et le non marchand, le marché et la solidarité associative, le tout au service du développement socio-économique du territoire villageois.

A partir des années 1990, on va assister à une remise en cause de la formule GV dans un contexte de mise en œuvre du PAS, de mondialisation qui implique le désengagement de l'Etat et le choix de filières agricoles disposant d'avantages comparatifs, obligeant à la spécialisation des organisations paysannes dans le milieu rural et à leur professionnalisation selon les filières de production. Les GV

caractérisés par leur multifonctionnalité et leur référence communautaire (espace du village) apparaissent de ce fait, comme peu adaptés à ces nouvelles orientations. On voit ainsi émerger actuellement de nouvelles organisations dites « professionnelles » selon les différentes filières identifiées comme « porteuses » : les GV sont-ils appelés à disparaître en tant qu'organisation d'économie sociale ? Quel est l'ampleur actuel du développement (importance numérique et stratégique) des GV d'une part et des groupements professionnels de l'autre ? Quels sont leurs impacts ? Quels sont leurs forces et faiblesses ?

Les groupements Villageois représentent la principale composante du mouvement coopératif et/ou de type coopératif au Burkina Faso. Ainsi, on dénombrait en 2002, près de 30500 groupements contre 120 coopératives agropastorales. La typologie en fonction des critères âge, sexe, activités habituellement utilisée par les services officiels permet de distinguer que suivant le genre, les groupements masculins dominent avec une part de 46,5%, suivis des groupements féminins qui représentent 38,3%, et des groupements mixtes (14,6%) ; les groupements de jeunes agriculteurs sont par contre très peu développés avec une part de 0,5%.

Figure N°4. Répartition des groupements selon le genre

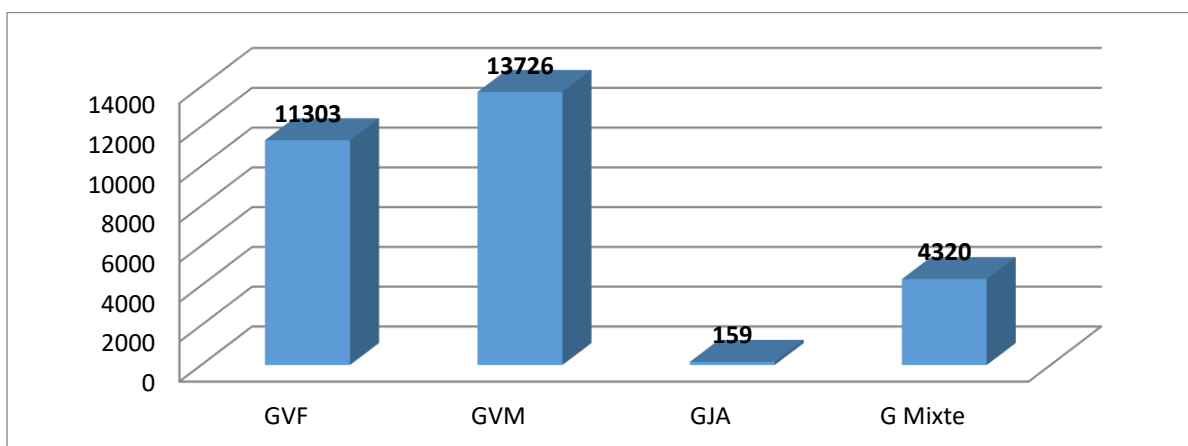
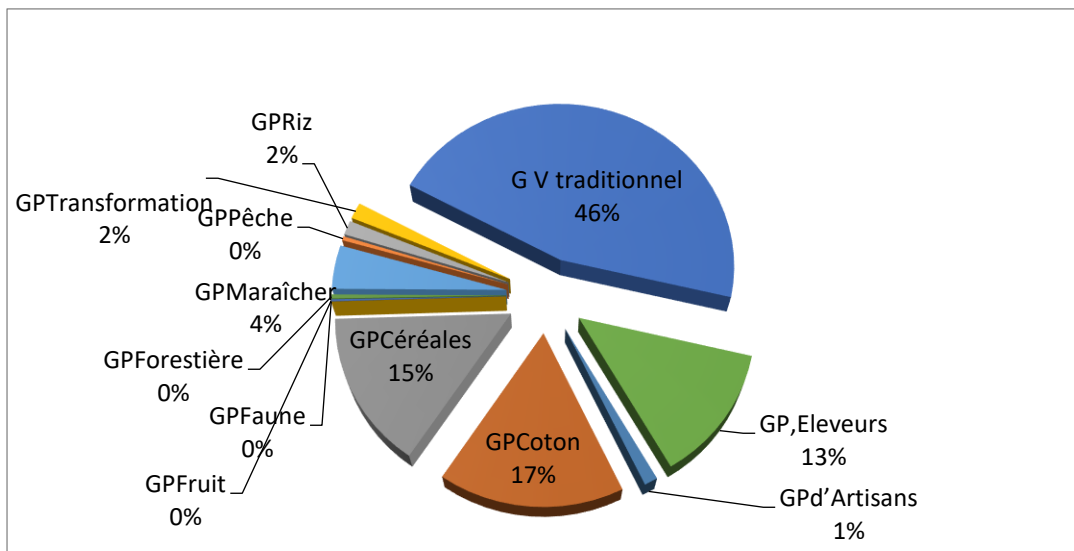


Figure N°5. Typologie des groupements professionnels

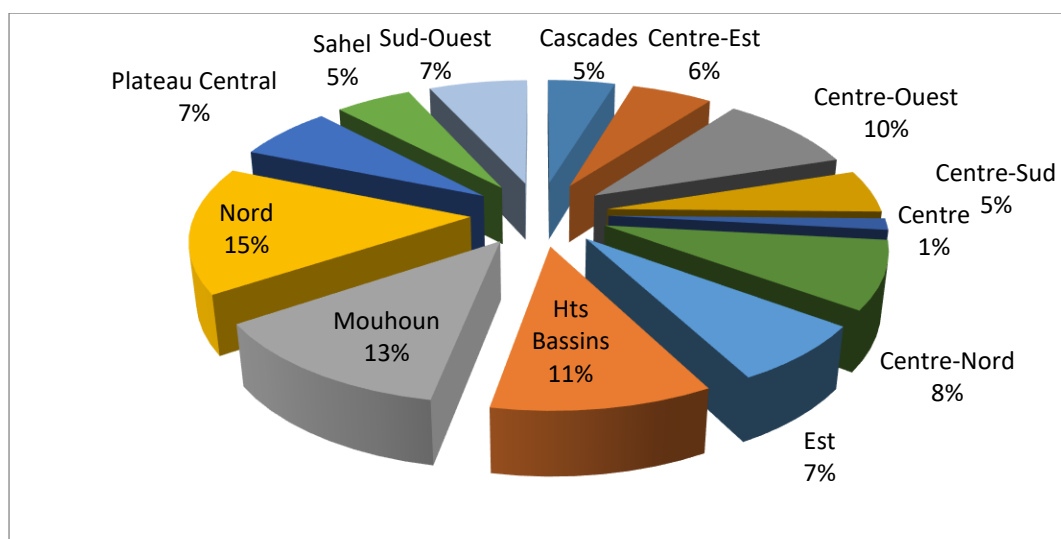


Selon le critère de l'activité menée et/ou de la filière, la répartition révèle d'abord que jusque là la forme traditionnelle de GV n'a pas disparu du paysage l'économie sociale et solidaire : elle représente près de 46% du total des groupements. Mais on observe que la dynamique de professionnalisation des organisations paysannes a transformé les anciens groupements villageois en des groupements professionnels spécialisés dans les filières agricoles prioritaires dans le cadre du programme d'ajustement du secteur agricole. Ces filières sont celles du coton, des fruits, des oléagineux, du riz et des céréales. On distingue ainsi : les groupements de producteurs de coton (17%), les groupements de producteurs de céréales (15%), les Groupements professionnels d'éleveurs (13%), les groupements maraîchers (4%) les groupements de producteurs de riz (2%) et les groupements d'artisans (1%). On note l'émergence et/ou la multiplication de nouvelles catégories de groupements notamment les groupements de gestion de la faune, les groupements de gestion forestière et les groupements de transformation agroalimentaire.

La typologie indique en elle même l'adaptabilité du concept de Groupement Villageois qui est utilisé indifféremment pour désigner tantôt une organisation territoriale ; multifonctionnelle d'hommes, de femmes, de jeunes; tantôt pour désigner un regroupement de catégories spécifiques d'agents économiques autour d'activités productives spécifiques ou autour d'une filière Avec la problématique de la professionnalisation des organisations coopératives et de type coopératif.

La cartographie des groupements montre leur omniprésence dans toutes les régions avec une forte présence dans les régions du Nord, du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Centre-ouest et du Centre-nord.

Figure N°6. Répartition des groupements selon les régions



Leur présence est relativement faible dans les régions du Sahel, du Centre-sud, des Cascades et du Centre.

La répartition sectorielle des groupements révèle leur forte présence dans l'agriculture (près de 80%) et dans l'élevage (13%). Les autres secteurs sont peu investis par les GV (1 à 3% du nombre des groupements existants).

Dans le secteur agricole, les filières investies par les groupements sont : le coton, les oléagineux (arachides, sésame, karité, anacarde) les produits maraîchers avec une particularité pour les Haricots verts, les fruits, le riz, les céréales (mil, sorgho, maïs).

Les mutuelles sociales ou mutuelles de santé et la protection sociale

La mutualité dans le domaine de la santé est un phénomène relativement récent au Burkina Faso. Elle s'est surtout développée dans les années 1990 en la faveur de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel qui a conduit au désengagement de l'Etat dans le secteur de la santé et à l'application du principe de recouvrement des coûts de la santé avec l'appui de certains partenaires au développement. En effet, face aux difficultés financières que la majorité de la population éprouve pour accéder aux soins de santé, les mutuelles dans ce contexte, sont perçues par les pouvoirs publics et les partenaires au développement comme des alternatives au financement de la santé.

C'est ainsi que le BIT se basant sur un rapport sur la protection sociale au Burkina Faso, suggérait en 1995 la mise en place d'un système d'assurance mutuelle en lieu et place d'un système national de santé financé sur fonds publics, vu la rareté des ressources budgétaires et le retrait progressif de l'État. De même en 1996, à travers la conférence des partenaires organisée par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, une recommandation a été formulée pour la mise sur pied de mécanismes de financement communautaire de soins de santé de type mutualiste. Cet intérêt s'est traduit au niveau institutionnel par la création en 1997 au sein du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale d'une Direction de la Mutualité. Il ressort que cette Direction a rédigé une proposition de loi portant sur les mutuelles. Un premier atelier a été organisé en juin 1999 par les institutions mutualistes dans le domaine de la santé, avec le soutien de bailleurs de fonds, d'ONG et de certaines coopérations bilatérales qui s'intéressent au soutien et à la promotion des mutuelles de santé.

On distingue au Burkina Faso plusieurs types de mutuelles sociales : la forme dite classique, c'est-à-dire « la mutuelle de santé », la forme hybride résultant de l'association entre microcrédit et micro-assurance santé, la mutuelle dite professionnelle, la caisse de solidarité, le système dit de prépaiement et le système de partage des coûts. Les critères utilisés pour les distinguer combinent aussi bien la logique avec laquelle elles mutualisent les risques maladies que la nature de ces organisations. On dénombre 205 mutuelles sociales. La mutuelle de santé classique est la composante la plus importante avec 131 unités soit 63,9%, suivie des mutuelles professionnelles au nombre 38 (18,5%), puis des systèmes de partage de coût au nombre de 22 (10,7%), puis des systèmes de prépaiement qui totalisent 9 unités (4,4%) et enfin, des caisses de solidarité au nombre de cinq soit 2,4%.

Ce sont des initiatives relativement fonctionnelles, qui offrent des prestations couvrant surtout les risques liés aux soins de santé primaires. Ces prestations comportent de façon générale, la prise en charge des soins ambulatoires, des actes médicaux, des MEG et des évacuations. Les taux de prise en charge les plus pratiqués sont : 80% par près de 40% des mutuelles sociales, suivi de 70% par près de 28% et 100% par 23%.

Elles sont actuellement perçues par les autorités comme des alternatives dans le cadre de l'Assurance maladie universelle.

Les associations

Le Burkina Faso compterait 6000 associations de toute nature (politique, syndicale, culturelle, religieuse, sportive etc.,). La forme dominante d'association est l'association dite de « développement économique et social » regroupant généralement les ressortissants d'une localité géographique (villages, départements, provinces, régions) autour des préoccupations de développement économique de leur terroir. Les associations sont aussi professionnelles agissant comme groupe de pression et de lobbying, elles sont également sportives, culturelles et récréatives, elles

sont syndicales, religieuses et coutumières ; certains s'inscrivent également dans le domaine de la défense des droits civiques et politiques, elles sont coutumières et religieuses.

Le dépouillement du Journal Officiel du Burkina Faso (S.Soulama et I.Sarambé 2000) révèle l'existence de 3200 associations effectivement enregistrées et disposant d'un récépissé d'agrément publié dans le Journal Officiel. Incontestablement, les associations de développement économique et sociale constituent la forme dominante avec plus de 95 % de l'ensemble des associations officiellement recensées, soit 3053 associations sur les 3200 recensées. Les récents travaux (B.Fonteneau , B.Diawara , S.Soulama et I.Sarambé) relèvent une dynamique associative qui s'accélère notamment dans les années 1990, avec un changement dans la nature des associations. D'abord à majorité sportive dans les années 1940-1950, les associations professionnelles sont prépondérantes dans les années 1960-1970 et ensuite les associations de développement prennent le relais depuis les années 1980. Ces associations se développent-elles selon la logique de l'individualisme méthodologique ou de la théorie du « public choice » sous l'impulsion d'entrepreneurs politiques ou sociaux à la recherche d'un leadership ou se développeraient-elles (conformément aux théories de l'Economie Sociale) pour répondre solidairement et de manière adaptée, à des besoins non ou mal couverts par l'Etat ou le secteur privé. Dans ce dernier cas, elles se développent à partir de la prise de conscience de la communauté de destin d'un groupe déterminé qui peut être de taille variable.

L'analyse de l'activité, de même que les modalités de mise en œuvre (production de biens collectifs ou publics à l'usage des adhérents et sympathisants) confirment l'appartenance de l'essentiel de ces associations au champ de l'économie sociale, de l'économie des organisations coopératives et de type coopératif. On décèle chez ces organisations, une tendance à la multifonctionnalité. L'analyse sur échantillon

(S.Soulama et I.Sarambé) montre que ce sont les services d'éducation, recherche et formation qui constituent le domaine d'activité privilégiée des associations : 83% des associations entreprennent en effet des activités dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de la formation. Ensuite viennent respectivement par ordre d'importance du nombre d'associations impliquées, les associations impliquées dans le domaine des services sociaux, du développement économique et social, des activités culturelles et récréatives. En effet quel que soit leur objectif de base dans le domaine de l'Education, du Crédit ou de la Santé, les associations combinent cet objectif avec la satisfaction d'autres activités parallèles, ce qui en fait clairement des organisations multifonctionnelles. En somme, figurent à coté de l'activité principale, des activités complémentaires, généralement l'alphabétisation ou d'autres activités économiques. Cette multifonctionnalité renforce aussi leur appartenance à l'esprit de l'Economie Sociale.

Les réseaux d'Organisations d'économie sociale et solidaire : absence d'un mouvement des ESS

Les réseaux d'organisations d'économie sociale se sont multipliés avec le désengagement de l'Etat des secteurs économiques dès le début des années 1990 et l'exigence de leur responsabilisation et professionnalisation. Ce contexte les a contraints à s'organiser avec l'appui ou non des pouvoirs publics et des partenaires au développement pour se doter de représentations et ainsi mieux s'affirmer comme de véritables interlocuteurs vis à vis de l'Etat et des autres partenaires du développement

La contribution et le rôle de l'économie sociale et solidaire

D'une manière générale, toutes les coopératives, les groupements et les associations dont la finalité est l'amélioration du revenu de leurs membres peuvent être considérées comme des unités qui influencent positivement la sécurité alimentaire. En effet, en partant d'une analyse de leurs fonctions et leurs activités, ces unités contribuent à la disponibilité alimentaire en facilitant l'accès des producteurs à un ensemble des

services nécessaires à la modernisation de leur exploitation et aux ressources monétaires. Ils jouent un rôle stratégique dans l'approvisionnement des villes en aliments de base (riz, céréales et légumes notamment). La grande majorité de ces organisations œuvrent directement dans le domaine de la production agricole, de la production des outils agricoles et de la lutte pour la sauvegarde de l'environnement et la restauration de la fertilité des sols. C'est le cas notamment des unités d'économie sociale présentes dans la région du plateau central, du Nord et du Sahel au Burkina et particulièrement actives dans les travaux de conservation des eaux et des sols qui constituent leur première activité.

Les coopératives d'épargne et de crédit contribuent aussi à cette disponibilité alimentaire à travers les expériences des microcrédits aux femmes qui ont contribué à diversifier leurs activités productives, à améliorer leur revenu et à avoir finalement un impact significatif sur le niveau de sécurité alimentaire des ménages. Il faut noter également à ce niveau, l'apport important des unités d'économie sociale de transformation alimentaire (UCOBAM, groupements féminins de transformation artisanale etc.) : transformation des céréales, des oléagineux, des fruits, séchage de fruits et légumes etc. Ils contribuent aussi à la stabilité des approvisionnements sous les formes diverses telles les banques de céréales, les boutiques villageoises, et plus récemment les bourses paysannes. Ce faisant, ils contribuent à contenir les importations alimentaires et l'aide alimentaire.

Les coopératives, les groupements et les associations dans le domaine agricole et artisanal, contribuent à la réduction du déficit extérieur par les activités d'exportation qui est source de devises nécessaires pour payer les importations. C'est cas notamment des réseaux d'économie sociale et solidaires spécialisés dans l'exportation des fruits et légumes (UCOBAM, Cercle des sécheurs, Fédération nationale des groupements Naam, etc.) des produits d'élevage (Union nationale des bouchers et charcutiers,

Union nationale des bouchers et charcutiers, des produits d'artisanat (FENABF), des produits du commerce équitable ou des produits biologiques.

L'apport des coopératives d'épargne et de crédit

La mobilisation de l'épargne interne

La proximité des coopératives d'épargne et crédit par rapport aux populations et leurs demandes de services financiers leur confèrent un avantage comparé sur le secteur bancaire dans la mobilisation de l'épargne interne. On l'a vu précédemment dans leur cartographie (cf.2.1.2), elles sont présentes dans toutes les provinces du pays aussi bien en zones rurales qu'en zones urbaines. La densité nationale moyenne est de 1 guichet pour 561 km² contre un guichet pour 1 500 km² pour les banques.

L'accès aux services financiers et atténuation de la pauvreté

Les travaux du Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB) sur les impacts de ses activités peuvent illustrer les effets des Coopecs. En effet, le RCPB (DID 2002, p.18) est la plus ancienne¹⁷ (créé en 1972) et la plus importante institution de micro-finance au Burkina Faso. Il capte 77% de l'ensemble des épargnes déposées dans les IMF et accorde 63% de tous les crédits des IMF au Burkina Faso. En 1999, il était la deuxième IMF des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en termes de volume d'épargne mobilisée et cinquième en termes de volume de crédits accordés.

Les résultats acquis au niveau de la communauté, portent sur l'accès même aux services financiers qui apparaissent comme l'impact le plus important. (DID, 2002, p.46). Concernant les entreprises, il ressort que les sommes de transfert calculées ont été reportées sur une base mensuelle et comparée au seuil de pauvreté, au revenu moyen burkinabè, au SMIG et au PIB. Il ressort que pour l'ensemble de la population, les surplus générés par l'activité économique financée sont de beaucoup supérieurs au

¹⁷ Encore existante à ce jour, l'UCECB, sa devancière ayant été liquidée en 1997 à la suite de sa faillite.

seuil de pauvreté (17,9 fois). Ils sont supérieurs au revenu moyen burkinabè (10,1 fois) et même supérieurs au SMIG (3,8 fois). De plus, même en considérant l'hypothèse que ce revenu soit le seul revenu de la famille (division des surplus par 8), les surplus seraient encore supérieurs au seuil de pauvreté et au revenu moyen burkinabè (DID, 2002, p.55).

Les impacts du réseau sur les familles et les individus indiquent que les surplus générés par les activités productives financées par le microcrédit sont presque entièrement transférés pour couvrir les dépenses du ménage. Ces surplus viennent s'ajouter aux autres revenus de la famille. Le surplus issu des activités productives du microcrédit représente en moyenne 77% de la totalité des revenus des ménages concernés. Le revenu provenant de l'activité économique financée est donc le principal revenu de la famille, sauf pour les ruraux et pour les membres des caisses villageoises (prêts en dessous de 100.000 FCFA). L'activité économique financée a donc un impact important pour la majorité des familles.

On observe tout de même l'existence de limites des Coopec dans la lutte contre la pauvreté. Les coopératives d'épargne et de crédit, sont fortement soumises aux contraintes entre le respect des normes bancaires et la sauvegarde de leur autonomie, entre leur objectif qui est de recycler l'épargne des pauvres auprès de ceux-ci sous forme de crédits productifs, et le risque de non rentabilité des activités. Ces contraintes deviennent de plus en plus fortes au fur et à mesure que la structure se développe (croissance des effectifs) et que son centre de gravité se déplace, de la campagne vers la ville des catégories socioprofessionnelles fondatrices effectivement pauvres, vers les classes moyennes relativement plus aisées. L'évolution des règles de crédit peut se faire au détriment des populations relativement défavorisées.

Ces problèmes posent la question de la taille optimale des structures : comment grandir, rendre le meilleur service financier aux membres, tout en restant proche de ceux-ci ? Une des solutions mises en œuvre (pratique en cours au Burkina Faso avec

le RCPB) est l'articulation des caisses d'épargne et de crédit qui ont atteint une certaine envergure, avec des systèmes de microcrédit solidaire. Ces limites ont trait également aux effets pervers des groupes de caution solidaire. Un des effets pervers est celui qui permet de mettre en œuvre la solidarité collective non pas pour le remboursement mais pour le « non remboursement ». Le fonctionnement de ce mécanisme conduit à l'échec de l'expérience de microcrédit. Ce phénomène signalé dans les pratiques de microcrédit (D.Gentil, Y.Fournier 1993 ;p27) que la théorie économique explique par le paradoxe du bien collectif a été effectivement vécu au Burkina Faso, par l'expérience récente de l'échec du PPPCR. La caution solidaire peut également favoriser un « zèle » dans le remboursement allant jusqu'à des pratiques où les acteurs décapitalisent pour pouvoir rembourser leur quote part, être quitte vis à vis du groupe de caution solidaire. Des effets d'encouragement au mimétisme ont été également repérés dans des expériences de microcrédit. Le mimétisme se traduit par l'extension rapide des activités productives jusqu'à « engorgement » des marchés domestiques qui sont généralement de taille réduite.

Sur le plan de l'analyse comptable et financière les limites sont signalées quant à la pérennité du système, sa capacité d'autonomie, sa capacité à financer le développement économique par le financement des investissements de long terme.

L'impact des mutuelles sociales

L'estimation du taux de pénétration révèle que la mutualité dans le domaine de la santé pénètre progressivement la population bien que le niveau jusque-là soit faible : selon le nombre d'adhérents, il est passé de 0,53 en 2000 à 10,9% en 2010. La culture de la solidarité dans le financement du risque maladie se diffuse et la cartographie du phénomène indique une bonne spatialisation. Le caractère participatif des alternatives solidaires de financement des soins de santé représente un atout considérable pour une meilleure définition des besoins en soins de santé. Le partenariat entre les mutuelles

de santé mises en place et les structures sanitaires pousse les formations sanitaires à améliorer la qualité des prestations et à les adapter aux besoins des populations.

La pertinence de l'ESS comme réponse aux inégalités de genre

Les femmes une composante importante et stratégique du secteur de l'ESS mais traitée de façon indifférenciée

Selon le RIPESS près de 70 à 80% les femmes sont présentes dans le secteur de l'ESS dans le monde , tant comme fondatrices d'entreprises, administratrices, salariées et bénéficiaires, **l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas acquise notamment au niveau de la gouvernance, en matière d'équité salariale, de diversité de choix et ou d'accès aux ressources économiques et politiques.**

Dans le cas du Burkina les femmes sont omniprésentes dans les différentes composantes passées en revue avec une forte présences dans les groupements professionnelles.

Elles sont notamment présente dans le domaine alimentaire, dans la protection sociale à travers la mutualité, dans le commerce de la production et de l'artisanat, dans l'épargne et le crédit en particulier au niveau de microcrédit ou du crédit solidaire, dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la petite transformation agroalimentaire. Ces initiatives nées sous la pression des besoins et de la nécessité sont des moyens pour les femmes de soulager leur quotidien ; elles permettent aux femmes d'alléger leurs obligations et d'améliorer leur quotidien (I. Guerin).

La présence d'une ESS qui met en œuvre une activité économique pour satisfaire les besoins de ses membres ne remet en cause la question des rapports de domination et ou de subordination du genre.

L'ESS (comme processus qui amène une communauté à se réunir autour d'une activité économique) promeut des valeurs de solidarité, de démocratie, d'équité mais

ne remet pas en question les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes, elle n'intègre pas les réalités, les besoins et obligations différenciés des femmes et des hommes.

L'ESS dispose d'un potentiel pour traiter les inégalités du genre

L'enjeu pour les ESS, réside dans leur capacité à articuler l'économique au politique en dépassant l'opposition espace privé domestique et espace public pour être des lieux de dialogue social, de revendication pour une meilleure émancipation des femmes en leur permettant d'accroître leur autonomies (économique , politique et social)

Les femmes, autres acteurs du développement Guinée-Conakry

Abdoulaye DONZO,
Ex Coordinateur du Programme d'Accompagnement des Communautés
pour la Protection des enfants/Kankan en Guinée-Conakry.

Le peuplement de la communauté du quartier briqueterie de Kankan est en grande partie issu des conflits intercommunautaires et des incursions rebelles survenues en guinée forestière en 2000. A ces conflits, s'ajoutent des crises électorales qui ont impacté négativement la coexistence pacifique. Ces personnes sont pour la plupart des produits de contextes culturels distincts. Ce qui est au départ la source de certains conflits dont entre autres les conflits religieux (Musulmans et chrétiens). Ce qui constitue d'avance un obstacle à l'épanouissement socio-culturel. Car, à plusieurs reprises des personnes mal intentionnées ont voulu profiter, de ces clivages sociaux, religieux, domaniaux et ceux des crises électorales pour enclencher des hostilités. Toutefois, grâce aux efforts conjugués des organisations de la société civile dont entre autres : les leaders religieux, les organisations à base communautaire, les organisations de femmes leaders, etc....

Si en ce moment des conflits ouverts n'existaient pas, il faut retenir cependant que des prémisses de tensions étaient quelque peu perceptible ; dans la mesure où chacune de ces communautés avaient adapté une position de méfiance. Dès lors, le repli identitaire était vu de façon discriminatoire. Finalement pour un rien du tout, les ethnies malinkés et forestières dans le poids de la panique se transportaient régulièrement devant les forces de sécurité police, gendarmerie et la justice. Donc chacune de ces communautés se plaignaient d'avoir astreint l'autre. Ce qui provoquait déjà des sentiments de haine de part et d'autre.

En effet, suite à l'implantation d'un programme d'accompagnement des communautés pour la protection des enfants sous le financement de SOS Luxembourg, dont l'intervention s'articulait autour de trois volets à savoir :

- Renforcement économique,
- Protection des enfants et,
- Renforcement des équipes et des partenaires,

Ce programme a permis de développer plusieurs activités et rapprocher les différentes familles /communautés, surtout avec la création de l'approche AVE&C, une approche de microfinance communautaire au sein de laquelle tous les sujets ou thèmes sont débattus. Grâce à l'adhésion des femmes à l'AVE&C, certaines parmi elles qui n'avaient pas la chance d'épargner 50 000 GNF soit 3125 FCFA par mois sont aujourd'hui au-delà. Cela a favorisé l'émergence de plusieurs femmes leaders à travers les différentes localités où le programme existe et leurs visibilité par les autorités locales et administratives, ainsi que d'autres partenaires au développement. Dans le but de consolider ces acquis de paix, d'ententes et leurs processus d'autonomisation pour mieux assurer la protection des enfants, elles ont créé un réseau appelé LONKASSIA qui regroupe plus de **1824** femmes, à travers ce réseau, elles sont sollicitées pour sensibiliser sur la paix, les MGF, la protection des enfants, l'éducation parentale, etc.,

Les objectifs visés par cette communication lors de ce colloque sont entre autres :

- Partager l'expérience des femmes/hommes dans la prévention de conflits et leurs participations actives dans la survie des ménages dans la communauté de Briqueterie à Kankan/Guinée-Conakry ;
- Appréhender quelques facteurs de risque menant ou favorisant le conflit ;
- Comprendre les opportunités et les rôles de certaines parties prenantes en matière de la gestion des conflits ;
- Identifier quelques stratégies/approches permettant la résilience des femmes et des hommes/jeunes
- Partager quelques résultats issus de la mise en œuvre du programme d'accompagnement des communautés pour la protection des enfants

Définitions de quelques concepts

- Une Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC) est un groupe de 15 à 25 personnes qui épargnent ensemble et font de petits emprunts à partir de ces épargnes. Les activités des AVEC fonctionnent en « cycles » d'une durée d'environ une année, au bout desquels les épargnes accumulées et les bénéfices tirés des prêts sont répartis entre les membres proportionnellement au montant qu'ils ont épargné.
- La mobilisation communautaire peut être définie comme un processus en vertu duquel des groupes locaux reçoivent de l'appui et l'accompagnement afin de définir et exprimer leurs besoins et objectifs, et agir de façon collective afin de les satisfaire et de réaliser. Elle met l'accent sur la participation des populations elles-mêmes à la définition et à la satisfaction de leurs propres besoins.
- Protection de l'enfant : « La prévention et la réponse à toute forme de violence, d'abus et d'exploitation envers les enfants »
- Un mécanisme communautaire de protection de l'enfance (MCPE) désigne un réseau ou un groupe d'individus travaillant à l'échelle communautaire et de façon coordonnée dans le but d'assurer la protection de l'enfance.
- Gestion des CAS « Le processus d'aide aux enfants et à leurs familles à travers un soutien direct sous forme de travail social et la bonne gestion de l'information ».

Microfinance et genre

Dr Honorine SANGARE/ILLA
Maître Assistante des Sciences de Gestion,
Drs Daouda SORY, Doctorant en Sciences de Gestion

Les services financiers classiques ont été traditionnellement destinés aux couches les plus nanties de la société qui disposent naturellement de plus larges possibilités pour rembourser les emprunts et maintenir un certain niveau d'épargne jugé satisfaisant (Marr, 1999)

Les couches défavorisées (pauvres) en sont systématiquement exclues ou alors ce sont les services financiers proposés qui ne correspondent pas à leurs situations

Les agriculteurs pauvres, les paysans sans terre et les micro entrepreneurs se retrouvent de fait dans des difficultés extrêmes pour accéder à des services financiers auprès des institutions classiques notamment les banques commerciales.

Selon les estimations de la FAO, les banques et les autres institutions financières officielles ne sont au service que de 25% des clients potentiels à travers le monde. Les statistiques montrent que seulement 2% des micro entrepreneurs sont financés par les banques (Women's World Banking, 1994 ; FAO, 2013)

Pour répondre à ces préoccupations critiques en levant surtout les obstacles susmentionnés, une nouvelle approche est apparue dans la décennie 1970 pour fournir des services financiers appropriés aux clients les plus financièrement démunis : d'où la microfinance.

Dès lors les questions de genre sont associées à la microfinance qui doit y apporter des réponses

Dynamique dans laquelle s'inscrit cette étude qui analyse comparative de l'impact de la microfinance sur l'épanouissement socioéconomique des femmes en milieux rural et urbain.

Définitions de microfinance et du concept genre

La Microfinance fait référence à l'octroi de services financiers (crédit, épargne, micro-assurance, transfert de fonds) à des personnes exclues des institutions financières classiques, en raison de leur profil socioéconomique (Hofmann et Marius-Gnanou : 2003)

Trois critères sont retenus pour définir la microfinance :

- le faible montant des opérations
- la proximité non seulement spatiale, mais aussi mentale et sociale entre l'organisation et sa population cible
- La pauvreté supposée des clients ou l'exclusion qu' ils subissent

Dans cette étude, par microfinance, nous considérons seulement deux services financiers offerts : le crédit et l'épargne.

Le concept genre ou encore « rapport sociaux de sexe » fait référence aux constructions socioculturelles sur lesquelles sont basées le fonctionnement de la société ; c'est-à-dire l'analyse des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes fondés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe.

Verschuur (2009) définit le genre à l'image des relations entre les pays du Nord et ceux du Sud. Elle associe aux qualificatifs féminins, les pays « pauvre »: tout ce qui est faible, subordonné, exploité, traditionnel... ; et les caractéristiques dites masculines attribuées aux pays « riches »: tout ce qui est dominant, protecteur, rationnel, moderne.

Microfinance et les femmes

Les femmes ont toujours été au cœur du développement de la microfinance à travers le monde et sont en majorité les bénéficiaires des Institutions de Microfinance. Le rapport du Sommet International du Microcrédit de 2013 indique que 84,2% des client(e)s les plus pauvres sont des femmes. Ce ciblage spécifique a donc toujours conforté l'idée selon laquelle le microcrédit est avant tout un outil de développement économique au féminin et qu'il contribuait ainsi à l'autonomisation des femmes et à une meilleure égalité entre les genres

La problématique de la corrélation entre la pauvreté, le genre et la microfinance est aujourd'hui au centre de nombreuses analyses théoriques et empiriques dans les pays en développement et conduit à accorder une importance particulière à l'accès des femmes aux services de microfinance, notamment le microcrédit.

Ces analyses sont basées sur trois éléments fondamentaux :

- Une proportion plus élevée des femmes dans la catégorie des pauvres
- Les bonnes performances en termes de remboursement par rapport aux hommes: les femmes ont toujours remboursé leurs crédits dans les délais (à la caisse populaire par exemple on estime à environ 92% le taux de remboursement des femmes contre moins de 80% celui des hommes)
- Une utilisation supposée plus efficace des services de microfinance au profit du bien-être de la famille

Auprès des femmes, la microfinance est promue comme le moyen qui leur permet d'avoir plus facilement accès au capital, qui les encourage à mettre en place et à gérer leurs propres entreprises (microentreprises), à avoir un revenu, à réduire la pauvreté et à renforcer leur position sociale (Sagna, 2015 ; Murengezi, 2006).

Hulme et Mosley (1996) ont évalué l'impact de 13 IMF sur les populations au sein desquelles elles interviennent dans 7 pays. Cette recherche rassemble les études d'impact de treize IMF intervenant dans sept pays à savoir la Bolivie, l'Indonésie, le Kenya, le Malawi, l'Inde, le Sri Lanka et le Bangladesh. Les résultats donnent un

impact positif sur le revenu des emprunteurs pauvres (principalement des femmes) avec un accroissement moyen du revenu des emprunteurs par rapport à celui des non emprunteurs qui varie selon les pays entre 10-12 % (Indonésie) et 30 % (Bangladesh et Inde)

Selon les rapports de La Banque Mondiale (1990) et Khandker (2003) les IMF ont un impact positif sur la consommation des ménages, et que cet impact est beaucoup plus significatif lorsque l'emprunteur est une femme

Malgré cet impact positif tant relevé il faut noter que la microfinance n'a pas toujours fait que d'heureux. Servet (2006), Fouillet (2007) et Héliès (2007) relèvent certains cas pervers de la microfinance en Inde dûs au surendettement.

Microfinance au Burkina

Les premiers SFD sont apparus sur l'échiquier financier burkinabè dans les années 1970 avec des Coopératives d'Épargne et de crédit (COOPEC) avec pour objectif de mieux répondre aux besoins des populations pauvres et/ou rurales en termes de services financiers dans le but de lutter contre l'extrême pauvreté de ces populations (Murengezi, 2006)

Au cours des années 1990, les ONG ont lancé de nombreuses opérations de crédits ou d'épargne-crédit, avec des approches différentes dans des régions traditionnellement non couvertes par les COOPEC et ciblant une clientèle différente notamment les micro-entrepreneurs des centres urbains

S'en est suivi une croissance spectaculaire du secteur et une diversification significative des formes de SFD, impulsée par une demande accrue des produits et services financiers des populations exclues du système financier classique (Soulama, 2005)

La microfinance est considérée au plan national comme l'un des outils privilégiés dans les stratégies de lutte contre la pauvreté conséquence de la croissance et du succès des SFD (Soulam, 2005 ; Murengezi, 2006).

Aujourd'hui, cent vingt-huit (128) IMF sont en activité sur le plan national et le secteur est beaucoup encadré par les règles communautaires et nationales

Les performances des femmes dans le remboursement des crédits et dans la lutte contre l'extrême pauvreté font d'elles les principales cibles des IMF, en témoigne plusieurs programmes spécifiques destinés aux femmes:

- Le FAARF
- Le Programme Crédit avec Education du RCPB
- Le crédit Solidaire de GRAINE SARL

Epanouissement socioéconomique des femmes au Burkina

Tibirou (2012) et Guiré (2012) ont montré que les IMF contribuent à accroître les revenus et le niveau d'épargne des femmes bénéficiaires. Ce qui leurs permet de participer à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles (alimentation, accès aux soins de santé, scolarisation des enfants) et de participer aux œuvres de charités (mariages, baptêmes, funérailles etc.)

Au terme de cette communication nous retenons que la microfinance joue pleinement le rôle qui est le sien dans l'épanouissement socioéconomique des femmes et plus largement des couches sociales défavorisées.

La méthodologie utilisée est ici est documentaire, ce qui constitue une limite majeure car un tel sujet nécessitait une étude de cas (ou étude de cas multiples) minutieuse ; ce qui est en cours en ce moment.

Un essai d'allocation de crédit à moyen terme et une rémunération systématique de l'épargne des membres pourraient effacer les effets pervers de la microfinance relevés

La filière Genre, Population et Développement à IPD-AOS, chronique d'une filière en devenir

Madame OUOBA/OUEDRAOGO Clémentine,

Experte en Genre, Responsable de la filière de formation Genre,

Population et Développement (GPD)

En tant qu'outil de changement pour plus d'équité, de justice et rapports sociaux favorables au développement, le GENRE mérite d'être intégré aux programmes des institutions d'enseignement supérieur. Cette intégration devra concerner deux niveaux:

- le genre en tant que discipline transversale dans toutes les filières en sciences exactes, en sciences médicales, en sciences économiques, en sciences humaines et sociales.
- le genre en tant que formation intégrale de niveau licence, master et doctorat pour préparer des spécialistes en genre et développement.

Pour ces deux niveaux, les institutions d'enseignement supérieur ont des raisons d'intégrer le genre comme discipline ou comme formation spécialisée :

- Sensibiliser les jeunes générations sur les valeurs véhiculées par le genre ;
- Inculquer aux jeunes générations des connaissances et des compétences approfondies pour être des acteurs capables d'intégrer le genre dans tous les programmes et projets de développement.

L'univers de la recherche ne peut pas rester indifférent de l'évolution du monde. Penser le genre en tant qu'objet d'étude est avant tout une responsabilité sociale du chercheur. Pour ce faire, les instituts de recherche et les universités doivent intégrer le genre dans leurs programmes de recherche à deux niveaux :

- Conduire des recherches qui prennent en compte la dimension genre : pour tout sujet de recherche, l'approche genre doit être pris en compte afin de permettre

une meilleure compréhension de la position des hommes et des femmes par rapport au thème traité.

- Créer des centres de recherche exclusivement spécialisés dans les études genre. Il s'agit de développer des programmes axés sur le genre pour approfondir la compréhension du concept et de ses pratiques.

Il est important, par la recherche, d'apporter des éléments de compréhension sur le genre en tant qu'outil de changement pour le développement durable intégral. Des femmes et des hommes capables de conduire des recherches en genre et développement participent à l'épanouissement général de la société.

Les solutions aux problèmes sociaux demeureront provisoires tant que le genre n'est pas pris en compte. Cette prise en compte passe nécessairement par l'enseignement supérieur et la recherche scientifique entre autres.

Expérience genre de l'IPD/AOS, Un processus de longue date

Des prérequis

Dans le cadre de ses programmes annuels depuis 1990, l'IPD/AOS pionnier dans la contextualisation de l'approche genre et développement, a organisé plusieurs sessions de formation et de sensibilisation, réalisé des études de diagnostic relatives à la promotion de la femme et au genre et développement, participé à des rencontres/séminaires aux niveaux national, sous régional, régional, mondial.

Depuis l'apparition des concepts et approche genre et développement, l'IPD/AOS a amélioré le contenu de ses programmes de formation axée sur les femmes.

Des unités de formation ciblant spécifiquement les femmes (approche IFD), ont été reformulées pour tenir compte de l'approche genre et développement :

- à la place de Gestion des relations hommes femmes dans le développement (GERED) il est question de Formation en genre et développement ;

- femmes et gestion des ressources naturelles (FGRN) devient Genre et Gestion des ressources naturelles (GGRN) ;

De nouvelles unités de formation ont vu le jour :

- Genre et Gestion des Services de Santé communautaires (GESCO);
- Formation de formateurs et de formatrices en Genre et Développement (FFGD) dans un premier temps en collaboration avec le KIT d'Amsterdam, et puis IPD/AOS seul ;
- Genre et changement Institutionnel (AGCI) en collaboration avec une ONG du nord qui est l'Institut Royale des Tropiques d'Amsterdam.

En outre, il est introduit dans le cycle longue durée Planification Régionale et Aménagement du Territoire (PRAT) des heures pour aborder l'approche genre et développement dans le programme des stagiaires et faire aborder les outils genre dans la méthodologie de recherche en sciences sociales. En outre des stagiaires bâtissent leur mémoire de fin de stage sur l'approche genre et développement.

- La formation en cascades aux niveaux intermédiaire (animatrice/teurs qui font la liaison entre les formatrices/formateurs et les publics cibles à la base qui eux font le relais avec les populations à la base. Au sommet de la pyramide il y a l'équipe propulseuse. A chaque niveau les profils sont bien définis ainsi que les tâches et les responsabilités, leur composition (1/3 d'hommes et 2/3 de femmes en tenant compte des critères sexe, âge, statut.
- Les formations et les sensibilisations se font en français et en langues locales. Il s'est agi d'une expérience des discussions pratiques des questions de genre au niveau communautaire de 1990 à 1995 au Burkina Faso et au Togo dans le cadre du Projet Femmes et Santé en Afrique subsaharienne avec appui de ACIDI.
- La recherche action- étude : le diagnostic genre institutionnel qui constitue une autre porte d'entrée pour institutionnalisation du genre.
- Les expériences vécues sont relatives aux sollicitations d'organisations à IPD/AOS pour réaliser les études. Les résultats ont permis d'identifier le profil genre des partenaires en termes de forces et de faiblesses et d'élaborer des plans d'action de redressement dans lesquels figure en bonne place la formation par la pratique (application pratique).

Des études

- **SNV Mali** - Appui-conseil à SNV-Mali avec collaboration de KIT Amsterdam pour un "mainstreaming" Genre au niveau des programmes et projets et au niveau institutionnel Mars à septembre 2000.
- **Secrétariat concertation des ONG du Sahel** : Diagnostic genre dans les programmes du Secrétariat Coordination des ONG au Sahel, Burkina Faso

BUCO (Bureau de la coopération Suisse au Burkina Faso)

- Diagnostic Genre des Programmes du Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso- janvier à Mars 2002
- **Christian Aid Bureau Burkina Faso** : Recherche opérationnelle sur la prise en compte de la dimension genre (problématique genre et inégalités sociales) dans les projets et programmes des partenaires de Christian Aid au Burkina Faso, décembre 2003 à février 2004.

Mise en œuvre du programme Genre, Population et Développement depuis 2012

La filière GPD est née de l'intérêt des participant e s aux différentes formations courte durée (2 à 4 semaines in situ) sur les thématiques femmes, genre et développement offertes par l'institut de puis 1977 : au départ c'était l'approche Femmes et développement femmes dans la gestion des ressources naturelles. Des professionnelles du développement, l'institut a accueilli en plus de jeunes étudiant e s venues directement après la fin du cycle secondaire avec un diplôme de baccalauréat.

Objectif global

Le programme GPD a pour objectif global d'offrir aux apprenants une formation professionnelle basée sur l'acquisition de solides connaissances théoriques, techniques, de méthodes et d'outils leur permettant de contribuer efficacement d'une part à la conception, l'exécution des projets programmes « Genre » et d'autre part à leur évaluation, en vue de promouvoir une vision équilibrée des rapports entre les

différentes composantes sociales, dans le processus d'une politique en Genre et Développement.

Le programme offre également aux apprenants des habiletés conduisant à une ouverture d'esprit et à l'analyse critique dans la construction des rapports « genre ».

Objectifs Spécifiques

- Faire acquérir aux stagiaires les connaissances et compétences en matière de recherche en Sciences sociales. (Concepts, Notions, Etapes, Outils, Traitement et Analyse des données);
- Etablir les liens entre le genre et les questions de population et développement;
- Faire acquérir aux stagiaires des connaissances en matière de droits humains;
- Concevoir et Développer des Projets/Programmes de développement sensibles au genre.

Diplômes et débouchés

Cette formation est sanctionnée par une Licence Professionnel et d'un Master Professionnel et s'adresse aux cadres du développement et aux étudiant es.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de BAC+2, d'ingénieur, d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalant à un Bac + 3 ou 4 ans. Les étudiants suivant le sexe

Figure N°7. Les étudiants suivant le sexe en 20°17

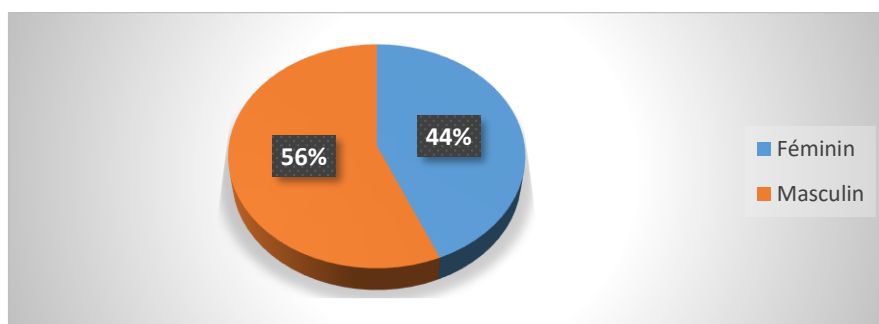


Tableau n°8. Répartition des étudiants par Nationalité(2017)

Pays	Total
Burkina Faso	45
Cameroun	1
Côte-d'Ivoire	1
Guinée Conakry	1
Niger	1
RDC	2
Tchad	1
Togo	3
Total général	55

Figure N°8. Les étudiants par nationalité (2017)

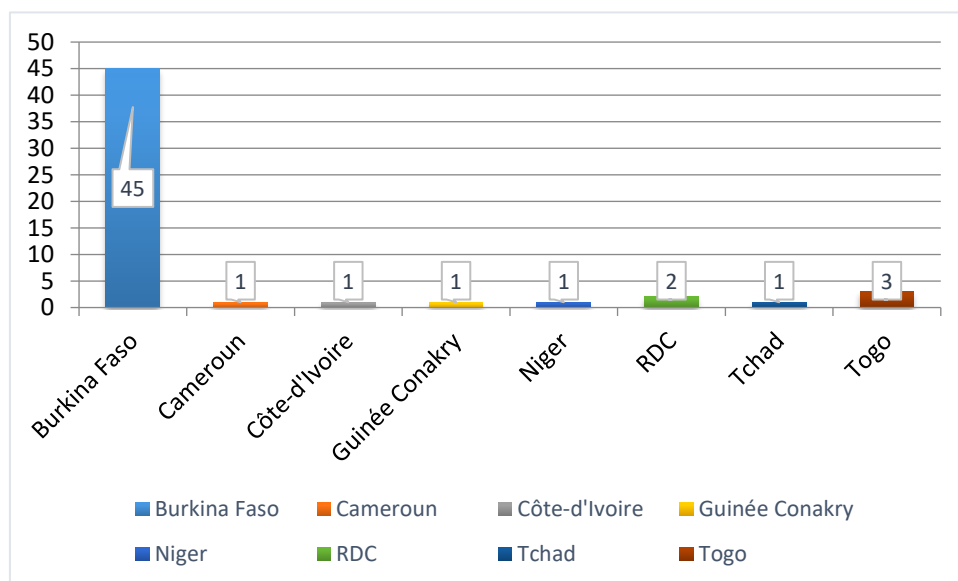


Figure N°1. Répartition par option de cours en 2017

Option du Cours	Total
E-learning	23
Présentielle	32
Total général	55

Figure N°2. Evolution des effectifs :

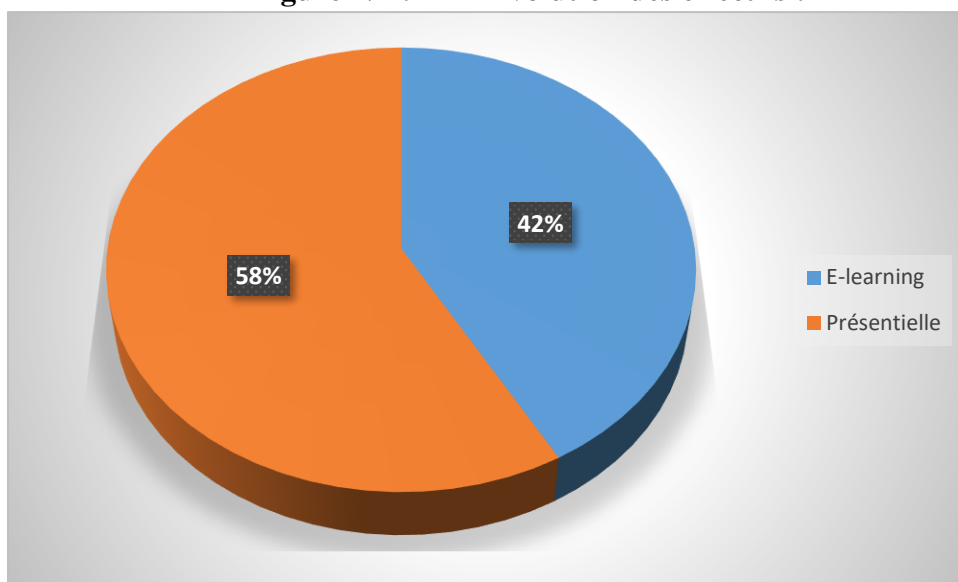
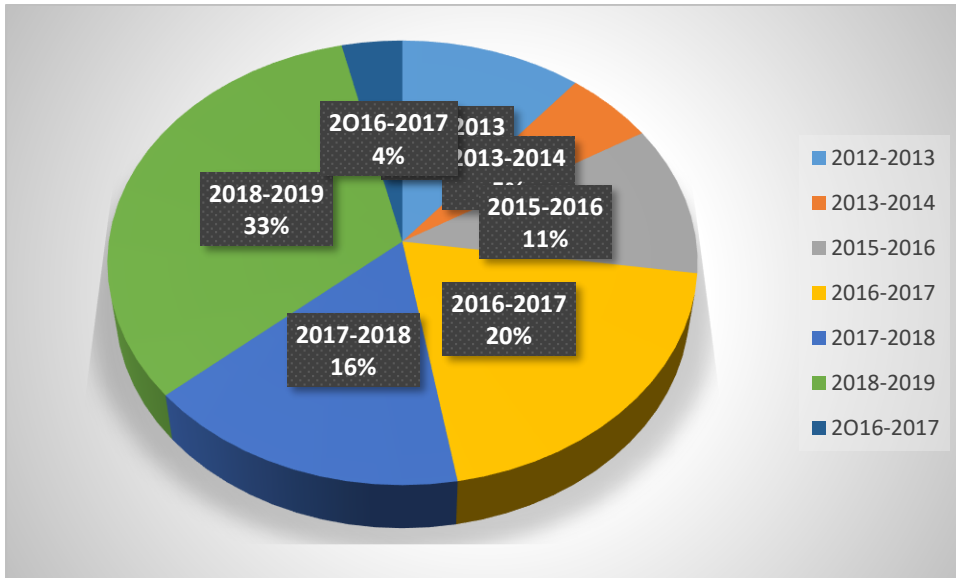


Tableau n°9. Evolution du nombre d'étudiants es de 2012 à 2017

Année académiques	Nombre d'étudiants
2012-2013	6
2013-2014	3
2015-2016	6
2016-2017	11
2017-2018	9
2018-2019	18
2016-2017	2
Total général	55

Figure N°3. Evolution des effectifs



Le corps enseignant multidisciplinaire : professeurs enseignants chercheurs d'université, techniciens praticien nes du développement, pluridisciplinaire, en sciences sociales et de la santé

Production des étudiant e s

Plusieurs mémoires produits les meilleurs doivent quitter les casiers informels, sous terrains pour plus de visibilité dans la formel c'est à dire être édités.

Perspectives et défis du programme

L'IPD/AOS a contribué à semer la graine genre qui a poussée, en témoignent les nombreux cadres formé-e-s en genre dans les pays qui servent de potentialités pour une bonne promotion de l'égalité entre les sexes. Les premières personnes formé-es en GeD constituent à leur tour des formateurs de formateurs en genre et développement

Eu égard à l'intérêt de plus en plus croissant des besoins des professionnel·les et étudiant·es pour le genre outil de transformation sociale pour plus d'équité et d'égalité entre les gens, notre institut d'enseignement et de recherche en sciences appliquée a inscrit dans sa Feuille de route :

- Poursuivre et intensifier les formations longue durée, en présentiel et en ligne ainsi que celles certifiantes de courte durée avec une place de choix pour les université d'été
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec les universités d'enseignement et de recherche scientifique aux niveaux du Burkina Faso, en Afrique et partout ailleurs dans le monde où il est question de genre pour transformer les situations
- Collaborer avec les universités du Burkina Faso à l'aboutissement du projet master interuniversitaire en genre et développement
- Poursuivre et consolider la collaboration avec notre ancien partenaire d'il y a plus de 10 ans, l'IHEID de Genève en Suisse pour être porteur des enseignements et recherche scientifique pour les formations CAS, DAS, MAS ouverts <https://graduateinstitute.ch/gd> . Tout·e candidat·e potentiel·le peut obtenir plus d'informations en écrivant à formation-genre@graduateinstitute.ch.
- Le programme vise à donner aux candidat·e·s une formation académique leur permettant d'acquérir des concepts et des instruments d'analyse théorique et de mise en œuvre pratique favorisant l'intégration d'une perspective de genre dans les politiques, programmes et projets de développement, au Nord comme au Sud.
- Contribuer à l'émergence d'une masse critique de réseaux d'information et de communication en genre et développement : partage d'expérience et de construction de nouveaux savoirs basés sur le genre

L'Institut Panafricain pour le Développement région Afrique de l'Ouest - Sahel (IPD/AOS), est une émanation de l'Association Internationale Institut Panafricain pour le Développement (IPD). L'IPD/AOS dont le siège régional est à Ouagadougou depuis le 5 août 1977, couvre 10 pays (Bénin ; Burkina Faso ; Cap Vert ; Côte d'Ivoire ; Guinée Bissau ; Guinée Conakry ; Mali ; Niger ; Sénégal et Togo) Il œuvre à la promotion d'un développement durable des populations rurales, et urbaines. Il s'est spécialisé dans la formation des cadres supérieurs à travers cinq filières qui sont :

- Agriculture et Innovations Technologiques (AIT)
- Genre Population et Développement (GPD)
- Management des Projets et Microréalisations (MPMR)
- Planification Régionale et Aménagement du Territoire (PRAT)
- Télédétection et Système d'Information Géographique (TSIG)

Collaboration avec le programme Genre et développement de l'IHEID de la Graduate Institute de Genève

L'IPD-AOS avec son département Genre, Population et Développement collabore avec le pôle GED de l'IHEID dans les domaines suivants :

- Renforcement institutionnel en genre et développement de l'IPD –AOS (prise en charge d'une chargée d'enseignement, appui à la bibliothèque en livres, appui en équipements techniques et en connectivité)
- Appui à la formation en Genre et développement (soutien aux enseignants en genre et développement, organisations de colloques et d'événements genre et développement, formations CAS, DAS et MAS et soutien à la filière GPD de l'IPD-AOS, création de passerelles entre les études CAS DAS et MAS et la filière genre et développement de l'Institut, recherches de collaboration avec d'autres instituts pour la mise en place d'un master interuniversitaire en genre et développement).
- Veille informationnelle sur le genre et développement au Burkina et en Afrique de l'Ouest à travers les cellules genre et le site web de l'institut <http://www.ipd-aos.org/REGED/>

La production du présent document entre dans ce cadre et permet de diffuser des travaux de recherche des chercheurs et des acteurs du développement sur la thématique genre et développement.

**Réseau
Genre et
Développement**

